



le Guide des acteurs du financement de l'entreprise en Provence-Alpes-Côte d'Azur





La Caisse des Dépôts

Favoriser le développement économique
du pays

Le groupe Caisse des Dépôts, avec ses filiales, le FSI, CDC Entreprises et Qualium investissement, apporte, partout en France, des solutions de financement à tous types d'entreprises.

En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Caisse des Dépôts anime la plateforme d'orientation financière "Appui PME" pour répondre aux besoins de fonds propres des entreprises à fort potentiel de croissance et en développement.

Direction régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur
19, place Jules Guesde – BP 42119
13203 Marseille cedex 01
04 91 39 59 00

Créateur de solutions durables



L'éditorial

du Président

“**T**out au long de sa vie, une entreprise doit assurer le financement de son projet, de son activité. Si les réponses qu'elle peut trouver sont extrêmement variées selon la nature de son besoin et sa situation, il lui est le plus souvent très difficile de les appréhender dans leur globalité vu la diversité des intervenants (institutionnels, sociétés financières, banques, ...) et de leur pronostic et formes d'intervention (aides, fonds propres, prêts, crédit à court-terme, ...).

Aussi est-il apparu souhaitable au Prides Finances & Conseil Méditerranée (FCM), à la Préfecture de région, à la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et à la Caisse des dépôts, de mettre à disposition des entreprises un guide classant la physionomie de l'ensemble des structures nationales et régionales intervenant dans le financement des entreprises.

Diffusé en un premier temps sous une forme "papier", il sera dès 2011 accessible sur le site internet de FCM afin d'en assurer une mise à jour régulière : www.financesmediterranee.com. Le lecteur y trouvera une fiche simplifiée pour chaque intervenant financier reprenant les principales caractéristiques de son intervention et ses coordonnées afin qu'il puisse aisément orienter ses recherches.

J'espère que ce guide sera pour chacun d'une lecture et utilisation aisée et je remercie tous les partenaires pour leur active collaboration à son élaboration. Le plaisir qu'ils ont trouvé à sa création est le gage du plaisir que chacun trouvera à l'utiliser.

François-Xavier de Fornel,

*Président du Prides
Finances & Conseil Méditerranée*

Editoriaux

des partenaires institutionnels

Je suis heureux que l'Etat ait contribué à la réalisation de ce guide qui constitue une excellente initiative du réseau Finances et Conseil Méditerranée pour répondre aux demandes des entreprises, exprimées notamment à l'occasion des "Etats généraux de l'industrie".

La crise financière puis économique que nous venons de traverser doit nous inciter à offrir des solutions encore plus efficaces aux entreprises en recherche de financement pour leur croissance et pour le développement de l'emploi. C'est pourquoi je continuerai de mobiliser les partenaires de l'Etat que ce soit par la Médiation du crédit, les interventions d'OSEO et de la Caisse des Dépôts et celles de la DATAR à travers la prime d'aménagement du territoire, pour renforcer notre tissu économique et industriel et pour pérenniser l'emploi au service de la croissance et de l'attractivité de notre région.

Hugues Parant,

Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le développement économique est une compétence essentielle attribuée par la loi à la Région. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, nous avons pu mettre en place un dispositif complet et cohérent d'aides à la création et au développement des entreprises.

Pour être réellement efficace, j'ai voulu que nos politiques soient construites en étroite partenariat avec les forces socio-économiques. Dans le cadre du Schéma régional de développement économique, qui n'est pas seulement celui de notre institution, mais celui de l'ensemble des acteurs socio-économiques, des chefs d'entreprise et des partenaires sociaux, nous avons apporté des réponses concrètes à des enjeux vitaux, tels que l'emploi et la formation des salariés ; la création, la transmission et la reprise d'entreprises ; la structuration des secteurs ; l'accès aux nouvelles technologies et leur intégration dans les processus de production...

C'est en valorisant les compétences de chacun que nous parviendrons à réaliser tout le potentiel de notre région. Je souhaite que ce guide vous aide à bien vous orienter, dans les outils que nous mettons à votre disposition pour réaliser vos projets et réussir, ensemble.

Michel Vauzelle,

*Président de la Région
Provence-Alpes-Côte d'Azur*

**La Fédération Bancaire Française (F.B.F.)
a été créée en Novembre 2000 par les
8 membres fondateurs suivants :**

- A.F.B. (Association Française des Banques),
- BNP Paribas,
- Caisse Nationale des Caisses d'Épargne,
- Confédération Nationale du Crédit Mutuel,
- Crédit Agricole S.A.,
- Crédit Lyonnais,
- Groupe Banque Populaire,
- et Société Générale.



**FEDERATION
BANCAIRE
FRANCAISE**

Ses principales missions sont :

- la promotion de l'activité de la Profession bancaire en France, en Europe et à l'International,
- le développement d'études et de travaux portant sur les domaines techniques de la Banque : Banque de détail, banque d'investissement et de marchés, contrôle et conformité, moyens de paiement, comptabilité, fiscalité, juridique et réglementation,
- l'explication de la position des banques françaises sur les principaux dossiers européens, tels qu'actuellement : la supervision bancaire et financière européenne, Bâle 3, Système européen de paiements automatisés (SEPA)...

Le Comité Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur assure les missions suivantes :

- Représentation de la Profession auprès des différentes Institutions ou Commissions territoriales de sa circonscription géographique,
- Porte parole de la FBF en direction des médias, des Elus et de tous publics extérieurs,
- Animation des échanges au sein de la Communauté bancaire régionale,
- Participation aux réunions des Comités Départementaux,
- et organisation d'actions de communication, de promotion et de valorisation de la Profession bancaire.

Comité Régional PACA des Banques FBF

**Secrétariat Général - Immeuble CMCI - 3^{ème} Etage,
2 Rue Henri Barbusse - 13241 Marseille Cedex 1**

comitebanquespaca@wanadoo.fr

**Tél. 04 91 90 91 66 (l'après-midi, uniquement)
ou 06 45 33 44 78.**

MEMBRES ADHÉRENTS

Banque Chaix
B.E.C.M
Banque Martin Maurel
Banque Palatine
BNP Paribas
Banque Populaire Côte d'Azur
Banque Populaire Provençale et Corse
Barclays
CAMEFI Banque
Caisse d'Épargne Côte d'Azur
Caisse d'Épargne Provence-Alpes-Corse
C.I.C. - Lyonnaise de Banque
Crédit Agricole Alpes - Provence
Crédit Agricole Provence-Côte d'Azur
Crédit du Nord
Crédit Coopératif
Crédit Mutuel Méditerranéen
CCF
DEXIA Crédit Local
HSBC
La Banque Postale
LCL
Monte Paschi Banque
Natixis
OSEO
Société Générale
Société Marseillaise de Crédit
Union Tunisienne de Banques (UTB)

Étapes d'intervention

Types d'aides

Création
R & D
Amorçage
Développement
Transmission
Autre

Prêts
Subventions
Avances remb.
Fonds propres
Autres

Liste des Acteurs						Page	Types d'aides					
●	●	●	●	●	●		■	■	■	■	■	
	●		●			Europe	6		■			
●	●	●	●	●	●	Etat	8	■	■			
●	●	●	●	●		Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	11	■		■	■	
				●		ADEME	14		■			
●			●			ADIE	15	■			■	
●			●			AGEFIPH	16		■			
		●				Angels PACA	17			■		
●			●			Créa'Sol	18	■				
●			●	●		Esia PACA	19	■		■		
●	●	●	●	●		FSI	20			■		
●	●		●	●		IAD	21	■	■	■		
●	●					Incubateurs PACA	22		■			
			●	●		Midi Capital	23			■		
●	●	●	●	●		Oséo	24	■	■	■	■	
●			●	●		Plateformes France Initiative	25	■	■			
●		●	●	●		Proxipaca	27	■		■	■	
●		●	●	●		Réseau Entreprendre PACA	28	■				
●	●	●	●	●		Somupaca	29				■	
●	●	●	●	●	●	Viveris Management	31			■		
			●	●		Turenne Capital	32			■		
Présentation générale des banques							33					
			●	●	●	Banque Chaix	35	■			■	
			●	●		Banque Martin Maurel	36	■				
			●	●		Banque Monte Paschi	37	■			■	

Sommaire

Étapes d'intervention					Types d'aides						
Création R & D	Amorçage	Développement	Transmission	Autre	Liste des Acteurs	Page	Prêts	Subventions	Avances remb.	Fonds propres	Autres
			●	●	Banque Palatine	38	■				■
●			●	●	Banque Populaire	39	■			■	■
●	●	●	●	●	BNP Paribas	40	■	■	■	■	■
●	●	●	●	●	Caisse d'Épargne	41	■	■	■	■	■
●	●		●	●	CIC - Lyonnaise de Banque	43	■			■	■
		●	●		COFACE	44		■	■		
●	●	●	●	●	Crédit Agricole	45	■	■	■	■	■
			●	●	Crédit Coopératif	46	■				
			●	●	Crédit du Nord	47	■				■
		●	●	●	Crédit Mutuel	48	■			■	■
			●	●	HSBC	49	■				■
			●	●	LCL	50	■				
			●	●	Natixis	51	■	■		■	■
●	●	●	●	●	Société Générale	53	■				■
			●	●	SMC	55	■				

Informations complémentaires

	Page
Caisse des Dépôts	56
Pôles de Compétitivité et PRIDES	57
Rôle des Conseils Généraux	58
Finance Solidaire	58
Entreprises en difficulté	59
Autres dispositifs de l'État	62
Contacts utiles	63
Cartographie des acteurs par type et montant de financement	64

Europe

subventions

avances
remboursables

fonds propres

autres

Pour la période 2007-2013, les priorités européennes s'articulent autour des stratégies de Lisbonne et de Göteborg qui visent à faire de l'Union Européenne l'économie de la connaissance la plus compétitive au monde et à parvenir au plein emploi dans le respect des principes du développement durable.

Pour soutenir l'innovation, l'emploi, la formation et le développement durable, deux instruments financiers interviennent au titre de l'objectif "Compétitivité et emploi" : le Fonds européen de développement régional (FEDER) et le Fonds social européen (FSE).

C'est ainsi que les entreprises de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur peuvent bénéficier de l'intervention du FEDER ou du FSE dans le cadre des programmes régionaux mis en oeuvre sous l'autorité du Préfet de région.

1. Le programme opérationnel Fonds Européen de Développement Régional (PO – FEDER 2007-2013)

Pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, il mobilise 302 millions d'euros et concerne toute la région. La politique de compétitivité régionale pour l'emploi concentre les ressources du PO FEDER sur un nombre restreint de priorités au nombre desquelles :

- L'innovation dans l'entreprise, sociale, environnementale et technologique,
- Le développement de l'offre de transport alternative à la route, notamment les connexions aux grands réseaux,
- La gestion des risques et notamment la mise en oeuvre des plans Rhône et Durance et l'environnement industriel,
- Le réseau universitaire et scientifique régional, dont il convient d'accompagner la restructuration,
- Le développement de nouvelles approches pour renforcer la cohésion des territoires urbains et ruraux (innovation, emploi, solidarité).



Contacts :

Préfecture de région - Mission Europe : mission-europe@paca.pref.gouv.fr

DIRECCTE PACA :

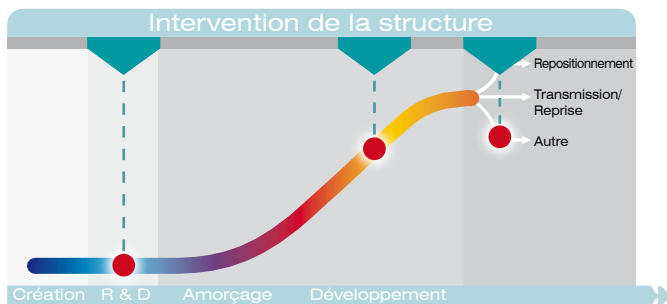
Marie-Ange FALZON marie-ange.falzon@direccte.gouv.fr

Région PACA : SIEDE 04 91 57 50 57



<http://www.europe-en-paca.eu>

Europe



2. Le programme opérationnel Fonds Social Européen (PO-FSE)

En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, 277 millions d'euros ont vocation à être mobilisés en priorité pour apporter des réponses aux enjeux liés à l'amélioration des taux d'emploi et à la sécurisation des trajectoires professionnelles, à la prévention du chômage de longue durée et à l'effort de cohésion sociale pour les personnes les plus éloignées de l'emploi.

Les objectifs spécifiques du FSE en région Provence-Alpes-Côte d'Azur sont les suivants :

- contribuer à l'adaptation des travailleurs et des entreprises aux mutations économiques,
- améliorer l'accès à l'emploi des demandeurs d'emploi,
- renforcer la cohésion sociale, la formation et l'apprentissage, favoriser l'inclusion sociale et lutter contre les discriminations,
- investir dans le capital humain et la mise en réseau, l'innovation et les actions transnationales.

Information : www.fse.gouv.fr

Contacts :

Préfecture de région - Mission Europe : mission-europe@paca.pref.gouv.fr

DIRECCTE PACA : Christian FATRAS christian.fatras@directcte.gouv.fr

Les interventions du FEDER et du FSE sont examinées au cas par cas selon l'intérêt du projet et en respectant les règles de cofinancement.

La région est aussi concernée par deux programmes inter-régionaux, quatre programmes de coopération territoriale et un programme de politique de voisinage.

prêts

subventions

avances
remboursables

fonds propres

autres

Préfecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

SGAR - Bd Paul Peytral
13282 Marseille Cedex 20

1. Prime d'Aménagement du Territoire (PAT)

La prime d'aménagement du territoire (PAT) est un dispositif de soutien direct aux projets d'investissements conduisant à la création ou au maintien d'emplois dans les entreprises. Elle est orientée autour de deux types de projets :

- les créations, extensions ou reprises des entreprises industrielles ou de services aux entreprises, implantées dans les zones d'aides à finalité régionale (AFR) : PAT "Industrie et services",
- les programmes de recherche-développement et d'innovation des entreprises industrielles ou de service aux entreprises, sur l'ensemble du territoire métropolitain : PAT "Recherche Développement Innovation - RDI".

L'instruction des demandes est assurée par le secrétariat général de la Commission interministérielle d'aide à la localisation d'activité (CIALA), placé à la DATAR. La décision est prise par le ministre chargé de l'aménagement du territoire après avis de la CIALA. Cette aide peut être abondée au cas par cas par les collectivités ou le FEDER, dans le respect des règles de cumul des aides.

Informations et dossiers téléchargeables :

<http://www.datar.gouv.fr/>

Consultation commune par commune du zonage AFR :

<http://www.territoires.gouv.fr/>

2. Aide à la réindustrialisation

Pour accompagner des projets de réindustrialisation présentant un réel potentiel de développement de l'activité et de l'emploi sur le territoire et concourant à structurer l'environnement économique local, l'Etat a mis en place en juillet 2010, à la suite des Etats Généraux de l'Industrie, un dispositif, ouvert jusqu'au 30 juin 2013, qui a pour objet de financer par le biais d'avances remboursables des projets d'investissements sur l'ensemble du territoire français.

Les projets doivent représenter un investissement d'au moins 5M€ et aboutir à la création nette d'au moins 25 emplois permanents dans un délai maximum de 36 mois.

L'instruction des demandes est assurée par le secrétariat général de la Commission interministérielle d'aide à la localisation d'activité (CIALA), placé à la DATAR. La décision est prise par le ministre chargé de l'industrie après avis de la CIALA. Les avances remboursables sont allouées par OSEO dans le cadre d'une convention signée avec l'Etat.

Information et cahier des charges sur le site de la DATAR :

<http://www.datar.gouv.fr/>

Contacts :

Préfecture de région – SGAR :

Thierry CLEMENT thierry.clement@paca.pref.gouv.fr

DIRECCTE PACA : Françoise BARLE francoise.barle@direccte.gouv.fr

<http://www.paca.pref.gouv.fr>



3. Fonds Unique Interministériel (FUI)

Le FUI, géré par la Direction Générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services (DGCS) du Ministère de l'Economie, de l'Industrie et de l'Emploi, est un fonds destiné à financer des projets de recherche et développement de nouveaux produits et services destinés à une mise en marché rapide. Le FUI intervient uniquement pour les projets présentés par l'intermédiaire des Pôles de Compétitivité et réunissant à minima deux entreprises et un laboratoire.

Information :

Liste nationale des pôles de compétitivité disponible sur www.competitivite.gouv.fr



Contact :

DIRECCTE PACA : Cellule d'information et d'orientation
Elisabeth SANDON elisabeth.sandon@direccte.gouv.fr

4. Fonds National de Revitalisation du Territoire (FNRT)

Ce dispositif, dont la gestion est confiée à OSEO Financement, concerne certaines zones d'emploi touchées par des restructurations économiques. En 2010, les zones d'emploi de Digne (Alpes-de-Haute-Provence) et d'Orange (Vaucluse) étaient éligibles à ce dispositif.

Le FNRT soutient les entreprises de plus de 3 ans d'existence et de 10 à 500 emplois. Les projets de développement de l'emploi, ou de son maintien partiel en cas de reprise d'activités, nécessitant des besoins de financement, sont soutenus par des prêts sans garantie d'OSEO (prêt pour la revitalisation des territoires – PRT ; minimum 100.000 €, maximum 1.000.000 €) et de manière accessoire par des mesures d'assistance technique financées par subvention.

Les dossiers de demande sont examinés par un comité de pilotage local présidé par le Préfet du département concerné.

Information :

<http://www.datar.gouv.fr/>



Contacts :

Préfecture de région – SGAR :
Thierry CLEMENT thierry.clement@paca.pref.gouv.fr

Préfecture des Alpes-de-Haute-Provence : Mallory CONNORS
mallory.connors@alpes-de-haute-provence.gouv.fr

Préfecture du Vaucluse :
Céline LESIOURD celine.lesiourd@vaucluse.gouv.fr

OSEO DR PACA : Marc ATANIAN marc.atanian@oseo.fr

5. Fonds pour les Restructurations de la Défense (FRED)

Le FRED est un fonds de subventions. Il intervient prioritairement dans le cadre des Contrats de redynamisation de site de Défense (CRSD) et des Plans locaux de redynamisation (PLR). PACA bénéficie de CRSD pour Barcelonnette (Alpes-de-Haute-Provence) et Briançon (Hautes-Alpes) et d'un PLR pour l'ensemble des Bouches-du-Rhône. Le FRED intervient également dans les autres zones touchées par la réduction du format des armées ou par la restructuration du secteur de l'armement. Le FRED peut abonder d'autres sources de financement privées ou publiques en respectant les règles de cumul des aides publiques.

Peuvent bénéficier de subventions du FRED :

- les porteurs d'actions collectives,
- les PME-PMI du secteur industriel ou des services à l'industrie,
- les commerçants et artisans.

Les aides apportées aux entreprises comprennent :

- l'aide à la création d'emplois (plafond de 10.000 € par emploi),
- l'aide à l'investissement (subordonnée à la création d'un nombre significatif d'emplois),
- l'aide au conseil et à la formation.

Les dossiers de demande sont examinés par un comité de pilotage local présidé par la Préfet du département concerné et par la commission nationale du FRED.

Informations :

<http://www.restructurations.defense.gouv.fr>

Contact :

Préfecture de région – SGAR :

Nelly HOETZEL nelly.hoetzel@paca.pref.gouv.fr

6. SOFIRED

SOFIRED, S.A. au capital 100 % Etat, a pour objet de favoriser l'implantation et le développement d'activités susceptibles de créer ou de consolider des emplois stables dans les bassins d'emploi affectés par des restructurations de Défense.

L'intervention prend la forme plus particulièrement d'un prêt participatif sans garantie dans la limite des fonds propres et quasi fonds propres de la société (ou en cofinancement avec un investisseur), les bénéficiaires étant des TPE /PMI/PME selon la définition européenne et localisés dans les départements affectés par les restructurations de Défense. Le dispositif est éligible sur 85 départements dont les six départements de la région PACA.

Tous les secteurs d'activité sont éligibles, le montant moyen financé varie entre 100.000 € et 500.000 €, sur une durée de 3 à 7 ans. Les entreprises peuvent bénéficier de l'intervention de SOFIRED sans être fournisseur du Ministère de la Défense et sans recruter de militaires.

Information: <http://www.sofired.fr>

Contact :

SOFIRED : Sophie CHEVALIER sophie.chevalier@sofired.fr



Région

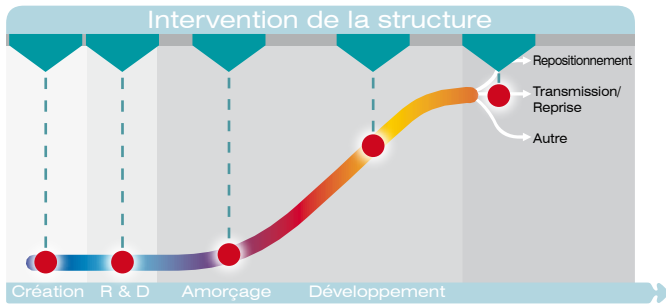
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Service SIEDE : Service des Initiatives Economiques et du Développement des Entreprises

Hôtel de Région - 27, place Jules Guesde - 13002 Marseille
Tél. 04 91 57 50 57

Le fonds de co investissement Provence-Alpes-Côte d'Azur investissement

dont la Région est actionnaire à 100%, permet d'accroître le soutien en fonds propres des entreprises innovantes en mutualisant les ressources financières publiques et privées, de faire levier sur les capitaux-risqueurs régionaux et de mutualiser les risques et les coûts relatifs à ce type d'investissement.



Les TPE et PME disposent également pour leur financement en fonds propres de Proxipaca Finances, société de capital risque dont la Région est également actionnaire.

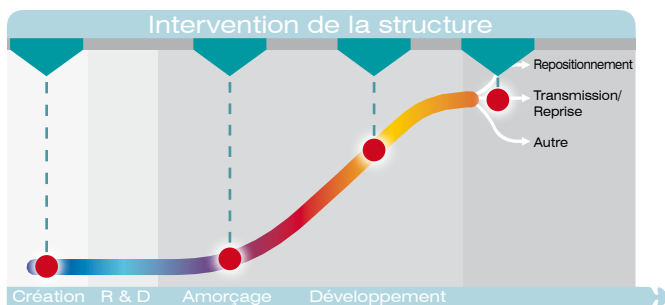


Des prêts à taux 0

permettent le financement de toutes les étapes de la vie de l'entreprise.

La Région a mis en place, dans l'application de son schéma régional de développement économique, une gamme d'outils complète permettant de soutenir toutes les phases de vie d'une entreprise, à savoir la création, le développement et l'innovation, la transmission et la restructuration financière.

Ces outils sont des prêts à taux 0 ayant pour but de faire lever sur le financement privé et bancaire.



- Prêt Régional à la Création d'Entreprise (PRCE) : Prêt 0 % pour la création plafonné à 75 K€
- Prêt Régional à la Transmission-Reprise d'Entreprise (PRTE) : Prêt 0 % pour la reprise plafonné à 150 K€
- Prêt Régional au Maintien de l'Emploi (PRME) : Prêt 0 % pour le maintien de l'emploi et la consolidation des fonds propres plafonné à 300 K€
- Contrat de Développement pour l'Emploi (CDE) : Prêt 0 % pour les besoins immatériels des entreprises de plus de 3 ans en développement

Tous ces outils sont une réponse appropriée à une intervention renforcée de la Région en faveur des entreprises, en complémentarité avec le secteur bancaire.



Région

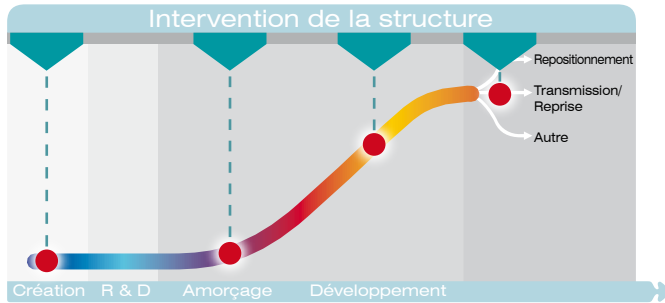
Le fonds régional de garantie

permet aux entreprises un accès plus facile au financement bancaire.



Contact :

OSEO - Tél. 04 91 17 44 00



Créé par la Région, en partenariat avec OSEO et la Banque de Développement des PME, ce fonds permet de garantir les emprunts bancaires jusqu'à 80 %.

Les PME de moins de 250 salariés, exerçant dans l'industrie et les services aux entreprises, peuvent en bénéficier ainsi que les très petites entreprises (TPE), quels que soient leur secteur d'activité.

La Région garantit les emprunts bancaires à moyen et long terme afin que les entreprises puissent continuer à investir et se développer. Les montants garantis vont de 45 000 à 300 000 €, le niveau de garantie est de 60 à 80 % selon le cas.

prêts

subventions

avances
remboursables

fonds propres

autres



www.regionpaca.fr



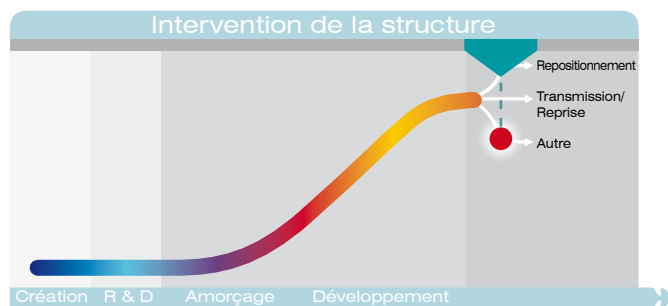
ADEME

Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie

2 Bd de Gabès - BP 139 - 13267 Marseille Cedex

Tél. 04 91 32 84 44

Email : ademe.paca@ademe.fr



Nos domaines d'intervention : les déchets, l'énergie, les transports, l'air, le bruit.

Pour l'ensemble de nos aides et critères d'éligibilité des projets, voir notre site internet.



www.ademe.fr/paca



Adie

Association pour le Droit à l'Initiative Économique

Directeur Régional : Matthieu Barrier

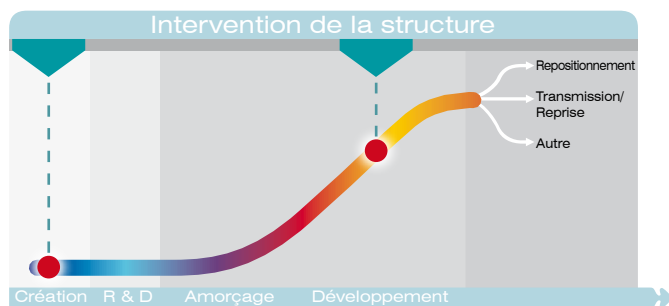
31 rue Mazenod, 13002 Marseille

Tél. 0800 800 566 - Email : paca@adie.org



Antennes à Marseille, Manosque, Avignon, Gap, Toulon et Nice.

Le Numéro vert ci-dessus est gratuit depuis un poste fixe et valable pour l'ensemble de la région PACA.



Microcrédits de 500 à 6000 €, avec taux d'intérêt. Mobilisable à la création ou pour le développement d'une entreprise qui n'a pas accès au crédit bancaire classique.



www.adie.org

prêts

subventions

avances
remboursables

fonds propres

autres

AGEFIPH PACA Corse

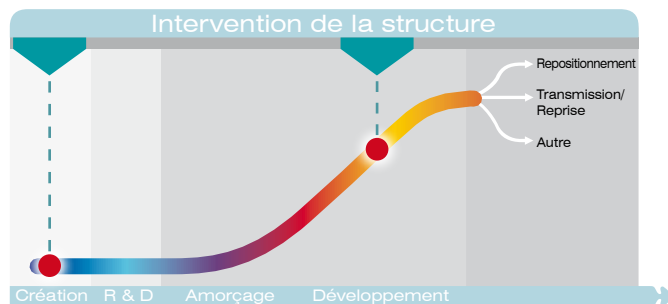
Déléguée Régionale par intérim : Patricia Marenco

26 Rousset Parc Club

118 avenue Francis Perrin 13106 Rousset Cedex

Tél. 08 11 37 38 39

Email : paca@agefiph.asso.fr



- Primes à l'insertion professionnelle des travailleurs handicapés.
- Favoriser et optimiser l'employabilité des collaborateurs handicapés.
- Formation des salariés reconnus Travailleurs Handicapés en situation de maintien dans l'emploi.
- Accessibilité des situations de travail aux Travailleurs Handicapés.
- Information et accompagnement des entreprises sur l'obligation d'emploi des personnes handicapées.
- Aide au tutorat.
- Aide à la création d'activité.



www.agefiph.fr



ANGELS PACA

Alumni Entreprendre

Hôtel Technologique Bât 6 - Europarc
Sainte Victoire, le Canet, 13590 Meyreuil
Tél : 06 20 96 22 81

projets@alumni-entreprendre.com
www.alumni-entreprendre.com

Contact : Patrick Brico

Arts et Métiers Business Angels

Section Provence-Alpes-Côte d'Azur
Tél : 06 70 44 12 35

paca@am-businessangels.org
www.am-businessangels.org

Contact : Jean Ehrsam

Grand Delta Angels

46, cours Jean Jaurès - 84000 Avignon
Tél : 04 90 86 49 66

john.van-daalen@orange.fr
www.grand-delta-angels.com

Contact : John Van Daalen

Méditerranée Investissements

Centre d'Affaires Poincaré - 3 rue Poincaré
06000 Nice - Tél : 04 93 98 27 64

contact@medinvest06.com
www.mediterranee-investissements.com

Contact : Corinne Pesquet Baillon Dhumez

Provence Business Angels

Hôtel Technologique - 45 rue Joliot
Curie - 13013 Marseille

Tél : 04 91 11 88 97
contact@provenceangels.com

www.provenceangels.com

Contact : Carole Florisoone

Sophia Business Angels

300 Route des Crêtes
06560 Sophia Antipolis

Tél : 04 93 00 60 25
info@sophiabusinessangels.com

www.sophiabusinessangels.com

Contact : Juliana Garaizar

Var Business Angels

Toulon Var Technologies -
Place G. Pompidou - 83000 Toulon

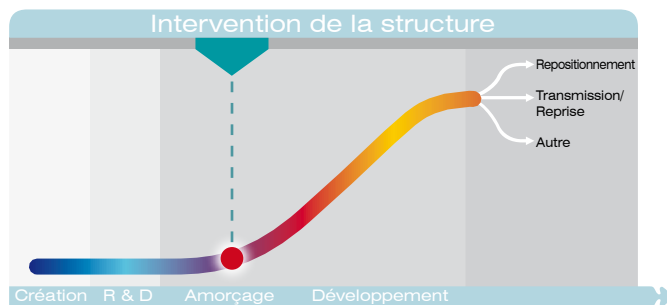
Tél : 04 94 03 89 69
vba@tvt.fr

<http://vba.tvt.fr>

Contact : Claude Bozzo

Entrepreneurs et Capital

Jean-Louis Paré - Tél. 06 98 01 14 76
Olivier Marrot - Tél. 06 68 08 33 94



Les réseaux de Business Angels ont pour objectif de mettre en relation des entrepreneurs en recherche de financement avec des investisseurs (personnes privées) souhaitant investir et s'investir auprès de jeunes entreprises de croissance. Les Business Angels interviennent essentiellement en phase d'amorçage auprès de porteurs de projets innovants et à fort potentiel de croissance. En pratique, les Business Angels financent les projets en fonds propres par le biais d'une prise de participation au capital de l'entreprise. Celle-ci est toujours minoritaire afin de laisser le contrôle à l'entrepreneur. Au-delà du financement, les Business Angels contribuent significativement au développement de l'entreprise en mettant à disposition de l'entrepreneur leurs expériences, leurs compétences et leurs réseaux (gratuitement).

prêts

subventions

avances
remboursables

fonds propres

autres

IMF CREA-SOL

Directeur : Frederic Nguyen

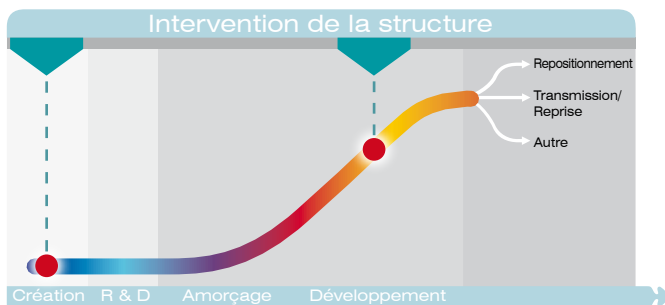
91, rue paradis, 13006 Marseille

Tél. 04 91 53 29 77

Email : frederic.nguyen@cepac.caisse-epargne.fr

Chargés d'affaires microcrédit - instructeurs des dossiers :

- > Corinne Ferrovécchio (Marseille) 04 91 37 99 15
corinne.ferrovécchio@cepac.caisse-epargne.fr
- > Ariane Heer (Marseille) 04 91 37 99 16
ariane.heer@cepac.caisse-epargne.fr
- > Estelle Guérin (Avignon) 04 90 80 73 24
estelle.guerin@cepac.caisse-epargne.fr
- > Johanna Guillen (Toulon) 04 98 00 61 25
johanna.guillen@cepac.caisse-epargne.fr
- > Amélie Lerat (Nice) 04 92 00 47 28
amelie.lerat@cepac.caisse-epargne.fr



L'institut de Microfinance CREA-SOL a pour objet de délivrer des microcrédits pour un montant maximum de 10 000€, sur 5 ans pour des créateurs - repreneurs d'entreprises. Les entreprises éligibles sont celles qui ont moins de 3 salariés et/ou moins de 5 ans d'existence.



www.crea-sol.fr



Economie Solidaire et Insertion Active Paca (ESIA)

Directeur : Christian Caraballo

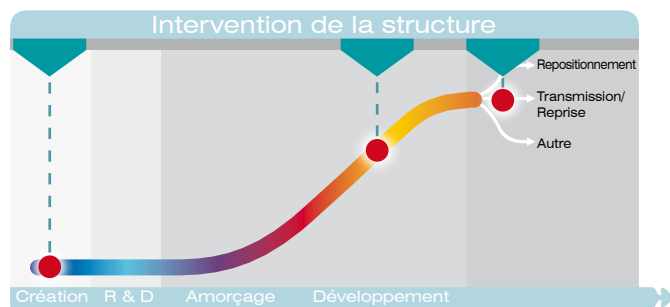
25 rue de la republique 13002 Marseille

Tél. 04 91 59 85 70

Email : esia.contact@esia.org

L'action d'ESIA est mue par :

- La volonté de soutenir les projets par une pratique éthique et solidaire de la finance, alliant ressources publiques, contributions des partenaires privés et produits d'épargne.
- L'exigence d'adosser le financement des projets à un accompagnement de proximité tant au niveau de l'émergence, que de l'aide au montage et du suivi économique et gestionnaire.
- La volonté d'impliquer la communauté bancaire dans le financement des projets, tant en court terme qu'en moyen terme.



ESIA dispose d'une gamme d'outils de prêts avec différé d'amortissements (quasi fonds propres), permettant d'intervenir de l'amorçage au développement (5000 à 500 000 €, de un à sept ans), complétée par une gamme de fonds de garanties sur prêts bancaires (jusqu'à 70% de garantie du capital limitée à 45 000 € par entreprise).

Pour plus d'informations et une description des outils d'accompagnement d'ESIA merci de bien vouloir visiter notre site internet.



www.esia.org



prêts

subventions

avances
remboursables

fonds propres

autres



Caisse des Dépôts :

Le Fonds Stratégique d'Investissement

Délégué régional : Jean-Paul Guérin

19, place Jules Guesde - 13001 Marseille

Tél. 04 91 39 59 01

jean-paul.guerin@caissedesdepots.fr



Jacques Terrasse : Directeur interrégional adjoint Economie

Tél. 04 91 39 59 56 - jacques.terrasse@caissedesdepots.fr

Catherine Rives : Expert Interrégional Développement

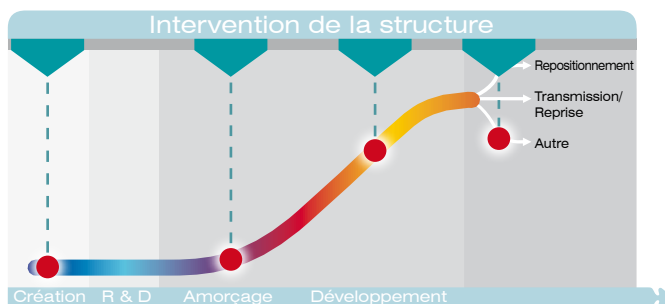
Economique- Direction Interrégionale Méditerranée

Tél. 04 91 39 59 25 - catherine.rives@caissedesdepots.fr

Fabrice Chauvin : Chargé de mission Entreprises - Direction

Interrégionale Méditerranée

Tél. 04 91 39 59 61 - fabrice.chauvin@caissedesdepots.fr



Le Fonds Stratégique d'Investissement est détenu à parité par l'État et la Caisse des Dépôts.

Le Fonds Stratégique d'Investissement intervient :

- soit en direct en entrant au capital des PME, moyennes et grandes entreprises,
- soit en prenant des participations dans des fonds aux côtés d'autres investisseurs, qu'il s'agisse de fonds sectoriels (filrière automobile, bois ou encore biotech) ou de fonds régionaux (Proxipaca Finance, Primavera, Proencia, Samenar), qui eux-mêmes investissent dans les entreprises.

Le Délégué régional FSI en Provence-Alpes-Côte d'Azur est

Jean-Paul Guérin, Directeur régional Caisse des Dépôts

Provence-Alpes-Côte d'Azur.



www.fonds-fsi.fr



I.A.D. **Institut d'Assistance à la Création et au Développement des Entreprises Régionales**

Président : Christian Saman

Palais de la Bourse - La Canebière - 13001 Marseille
Tél. 04 91 39 56 03 - Email : florence.renard@ccimp.com

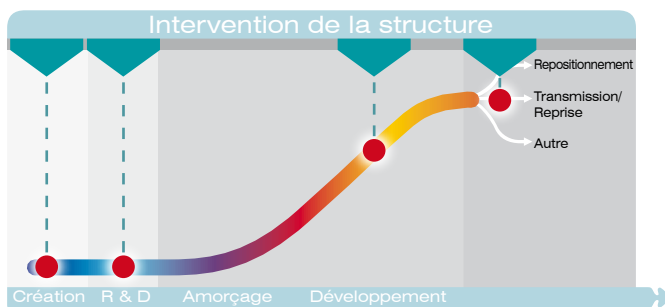


Vice Président : Jean Claude MONTANIER
Président du comité des Participations : Alain GENOT

L'IAAD est une société de capital développement qui intervient exclusivement dans la région PACA.

Son rôle est de renforcer les fonds propres des entreprises pour accélérer leur développement sans intervention dans leur gestion.

Pour réduire ses coûts d'intervention, l'IAAD n'a pas de personnel, son administration est assurée par la Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille-Provence et les dossiers sont étudiés et présentés par les services spécialisés des 7 Chambres de Commerce et d'Industrie qui couvrent la région PACA.



L'IAAD intervient dans le domaine du renforcement des fonds propres des entreprises régionales :

- en participations minoritaires et temporaires,
- en obligations convertibles,
- en prêts participatifs.

Si votre besoin en fonds propres pour votre programme de développement ou pour une reprise est inférieur à 75 K€, l'IAAD peut intervenir seul.

S'il est supérieur à 75 K€, l'IAAD coordonne son intervention en syndication avec d'autres capitaux développeurs, généralement régionaux.

prêts

subventions

avances
remboursables

fonds propres

autres



Les Incubateurs en Provence-Alpes-Côte d'Azur



Incubateur Belle de Mai

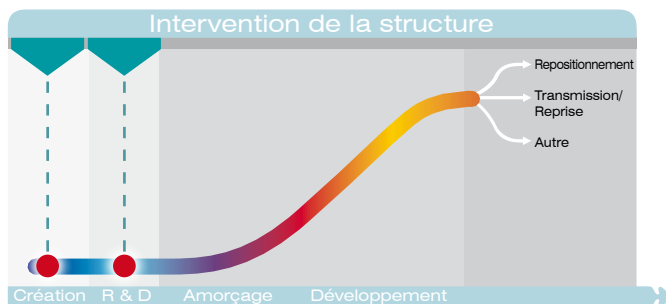
Céline Souliers
celine.souliers@belledemai.org
Tél. 04 95 04 67 30

Incubateur Inter-Universitaire Impulse

Marie-Bénédicte Fontanarava
communication@incubateur-impulse.com
Tél. 04 91 10 01 45

Incubateur Paca-Est

Caroline Boccioli
boccioli@pacaest.com
Tél. 04 89 73 02 48



Le dispositif d'Incubation en PACA comprend 3 incubateurs complémentaires : l'Incubateur Belle de Mai (national), l'Incubateur Impulse et l'Incubateur Paca-Est. Historiquement et structurellement distincts, les trois incubateurs mutualisent certaines ressources et développent de nombreuses actions communes, au profit des porteurs de projets incubés.

La mission des incubateurs est d'accompagner des porteurs de projet de création d'entreprise innovante. Ils offrent à ces derniers un appui en matière de formations, de conseils, de financements et de recherche de financements. Les incubateurs soutenus par le ministère chargé de la recherche accueillent en priorité des projets d'entreprise innovante issus ou liés à la recherche publique.



www.incubateurs-paca.com



Midi Capital

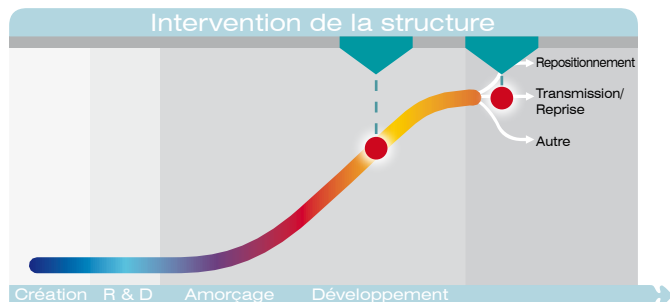
Manager - Responsable PACA : Gaël Dubosq

Immeuble ARENICE - Quartier d'affaires de l'Arenas. 4^{ème} étage

455 promenade des Anglais - 06299 Nice cedex 3

Tél. 06 21 84 07 53

Email : gubosq.midicapital@gmail.com



Midi Capital est une société de gestion de fonds (FCPR, FIP et SCR) agréée par l'AMF, dirigée depuis 2005 par une équipe de gestion, indépendante et expérimentée, associée à un établissement bancaire reconnu, le Groupe Caisse d'Épargne.

Dans un projet de développement ou de transmission les équipes de Midi Capital :

- conçoivent l'ingénierie financière et réalisent le montage juridique et fiscal de l'opération,
- investissent à côté des dirigeants,
- accompagnent l'entreprise tout au long de son développement.

Nominée pour le prix de la meilleure équipe de capital développement française en 2009 (Grand Prix du Capital Développement Private Equity Magazine / La Tribune), Midi Capital poursuit l'idée simple de procurer au chef d'entreprise les moyens durables de sa croissance.

Notre métier d'actionnaire consiste à aider le chef d'entreprise à relever les défis de la croissance.

Nous concevons notre métier comme un accélérateur de croissance, pouvant apporter une valeur ajoutée sur l'ensemble des sujets touchant à la performance de l'entreprise.

Forts d'une expérience éprouvée à la tête d'entreprises de croissance ou dans des cabinets de conseil, nous aidons les entrepreneurs du portefeuille dans leurs réflexions stratégiques et partageons avec eux nos meilleures pratiques, notre expertise financière et nos contacts.



www.midicapital.fr

prêts

subventions

avances
remboursables

fonds propres

autres



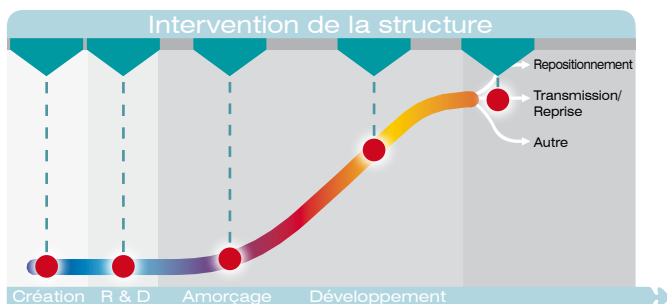
OSEO

Directeur Régional : Jean-Marie Suquet

141, avenue Prado BP 265 13285 Marseille Cedex 08

Tél. 04 91 17 44 20

Email : marseille@oseo.fr



OSEO, l'entreprise des entrepreneurs, née du rapprochement de l'ANVAR et de la BDPME, finance et accompagne les PME dans les phases les plus décisives de leur existence.

OSEO assure une plus grande continuité dans la chaîne du financement de leurs projets, grâce à la complémentarité de ses trois métiers :

- Soutien à l'innovation,
- Financement des investissements et du cycle d'exploitation en partenariat avec les banques,
- Garantie des financements bancaires et des interventions en fonds propres.

Aider les PME à innover et à grandir pour favoriser l'émergence de champions de demain constitue, plus que jamais, une priorité pour OSEO, confirmée par l'élargissement de son périmètre d'intervention et le renforcement de ses moyens d'action.

Une attention particulière est également portée aux entreprises de taille moyenne ou à fort potentiel de croissance, capables d'exporter avec des produits à forte valeur ajoutée.

Le soutien à la création et aux transmissions d'entreprises demeure également essentiel pour OSEO qui est très attachée au renouvellement du tissu entreprises et à la préservation des emplois.



www.oseo.fr





PROXIPACA
FINANCE

PÔLE RÉGIONAL DE CAPITAL INVESTISSEMENT

le capital Risque de l'innovation

le capital Développement des PME

le capital Transmission

Groupe PROXIPACA Finance
91, Rue Paradis - 13006 Marseille
Tel : (33) 04 88 66 90 00 - www.proxipaca.fr



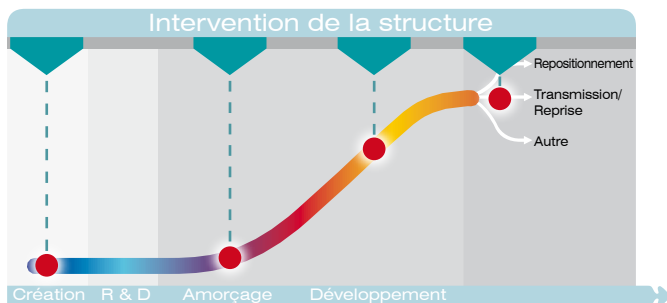
PROXIPACA Finance

Directeur Général : Daniel Boccardi

91 Rue Paradis - 13006 Marseille

Tél. 04 88 66 90 00

Email : contact@proxipaca.fr



PROXIPACA Finance est le pôle régional du capital investissement.

Sa mission est de financer en Fonds Propres ou quasi Fonds Propres les entreprises de la région PACA.

La holding PROXIPACA Finance regroupe actuellement trois fonds :

- > SAMENAR qui est une société de capital investissement, spécialisée dans le financement d'entreprises à fort potentiel de croissance, en phase de développement ou de transmission.
- > PRIMAVERIS qui est un Fonds d'amorçage consacré au financement de projets d'entreprises technologiques ou scientifiques innovantes, à haute valeur ajoutée.
- > PROENCIA qui est une société de capital investissement dédiée à la création, au développement et à la transmission de Très Petites Entreprises.

Investisseur généraliste de proximité, le groupe PROXIPACA Finance intervient en prise de participations minoritaires, en prêts participatifs ou en Obligations Convertibles sur des tickets allant de 75 à 500 K€.



www.proxipaca.fr



prêts

subventions

avances
remboursables

fonds propres

autres



Réseau Entreprendre PACA

Directeur : Hugues Bonnetain

WTC - Immeuble CMCI, 2 rue Henri Barbusse 13241 Marseille
cedex 1

Tél. 04 13 94 04 40

Email : contact@paca-entreprendre.org



Section Bouches du Rhône

section13@paca-entreprendre.org

Hayette EL AFGHANI - Coordinatrice

Section Var

section83@paca-entreprendre.org

Sophie PITOUN - Coordinatrice

Section Vaucluse

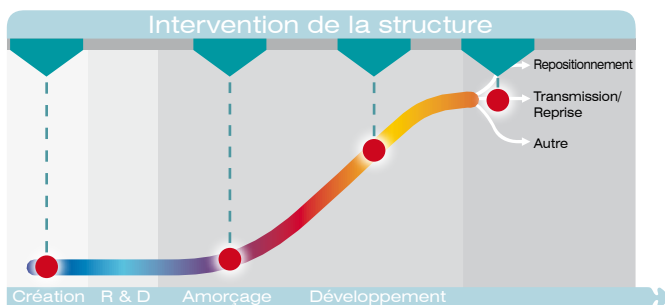
section84@paca-entreprendre.org

Isabelle COLLIN - Coordinatrice

Section Côte d'Azur

section06@paca-entreprendre.org

Anne-Lise FOURNIER - Coordinatrice



Réseau Entreprendre PACA offre un accompagnement qui s'appuie sur le savoir-faire de dirigeants confirmés et qui comprend également une aide financière délivrée à titre personnel (prêt d'honneur de 15 000 à 90 000 €) destinée à renforcer les fonds propres de l'entreprise et à créer un effet de levier.



www.paca-entreprendre.org



SOMUPACA

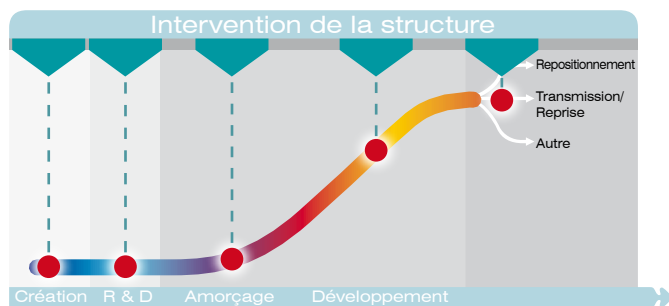
Contact : Patrick Fournier

237, place de la Liberté 83000 Toulon

Tél. 04 94 09 78 98

06 60 45 76 39

Email : somupaca.fournier@wanadoo.fr



Cautionnement des prêts d'investissement à moyen ou long terme des entreprises de la Région PACA.



www.somupaca.fr

prêts

subventions

avances
remboursables

fonds propres

autres



- Acteur majeur depuis plus de 10 ans du financement privé multirégional
- Un des tous premiers gestionnaires français de capital investissement dédié aux PME

Entrepreneurs
Dirigeants
Repreneurs

Viveris Management vous accompagne à tous les stades de votre développement

Création/amorçage
Financement de projets de croissance
Transmission



VIVERIS MANAGEMENT SAS
6, allées Turcat Méry - 13008 Marseille
Tél : 04 91 29 41 50 - Fax : 04 91 29 41 51

www.viverismanagement.com



Viveris Management

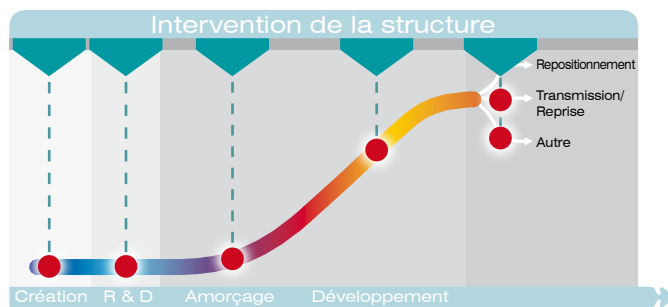
Directeur Executif : Elisabeth Bertelli

6 allées Turcat Mery

13008 Marseille

Tél. 04 91 29 41 50

Email : elisabeth.bertelli@viverismanagement.fr



Créée en 2000, Viveris Management est l'un des premiers gestionnaires français de fonds de capital investissement pour compte de tiers, ayant développé une approche multi-régionale dédiée aux PME non cotées; elle accompagne les entreprises, dirigeants d'entreprise et repreneurs potentiels, à tous les stades de leur développement, sur les principaux segments de marché du capital investissement : le capital risque technologique, régional ou national, le capital développement et le capital transmission/ LBO ("Leveraged Buy Out"), en minoritaire ou majoritaire. Viveris management gère une gamme de 37 véhicules d'investissement, comprenant aussi bien des fonds faisant appel public à l'épargne (FCPI, FIP et plus récemment "holding ISF") que des fonds destinés aux investisseurs qualifiés (FCPR).

Viveris Management en chiffres (au 31/12/2009), c'est :

- 528 M d'euros de fonds historiques levés,
- 121 entreprises en portefeuille,
- 54 professionnels expérimentés.

Prise de participations, opérations de haut de bilan, au moyen de tous types de valeurs mobilières éligibles aux fonds gérés.



www.viverismanagement.com



prêts

subventions

avances
remboursables

fonds propres

autres



Turenne Capital Partenaires

Directeur Participations : Marie Desportes

31 rue Montgrand
13177 Marseille cedex 20

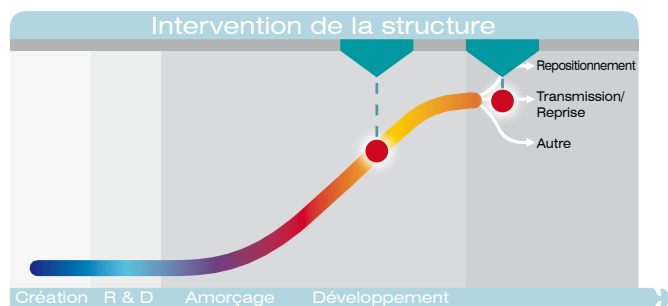
Tél. 04 91 14 31 35

Email : mdesportes@turennecapital.com



Assistante : Malcy Grignon

mgrignon@turennecapital.com



- Sociétés de moins de 5 ans, réalisant un CA : montant investi entre 0.5 M€ et 1.5 M€

- Capital Développement et Transmission : montant investi entre 1 M€ et 3 M€



www.turennecapital.com

Les banques

A chaque étape de leur vie, les entreprises expriment des besoins de financement et sont en recherche de capitaux pour financer d'une part à moyen et long terme leurs investissements et d'autre part, à court terme, leur cycle d'exploitation.

Le financement des investissements

Pour financer ses investissements, l'entreprise peut faire appel à :

- Financements à moyen et long terme : remboursables, par essence, à l'établissement prêteur :
 - emprunts bancaires : contractés auprès des banques, accompagnés ou non de prêts spécifiques, remboursables sur un nombre d'années fonction de la nature des biens.
 - emprunts obligataires : émis auprès d'investisseurs et établissements financiers.
 - crédits-baux sur des biens mobiliers et immobiliers dont le remboursement prend la forme d'un loyer.
- Capitaux propres Les entreprises en fort développement et sous réserve des conditions spécifiques à ce type de financement, pourront procéder, dans certains cas, auprès de sociétés de capital investissement et dans le cadre d'un pacte d'actionnaires, soit à une augmentation de capital par émission d'actions nouvelles, soit à une émission d'obligations convertibles.

Le financement de l'exploitation

Si ses conditions d'approvisionnement, de fabrication et de règlement occasionnent des décalages de trésorerie, l'entreprise peut se procurer des capitaux grâce à l'utilisation (liste non exhaustive) de différents financements :

- Le financement du compte client :
 - escompte des effets tirés sur ses clients : la banque fait alors une avance sur les créances privées de l'entreprise ; celles-ci peuvent aussi être mobilisées dans le cadre de cession Dailly,
 - affacturage : une société spécialisée prend en charge l'encaissement des créances de l'entreprise nées en France ou sur l'étranger, tout comme les créances publiques, et lui en avance le montant,
 - mobilisation des créances nées sur l'étranger (M.C.N.E.) en euros ou avance en devises adossées à la cession des créances clients correspondantes.
- Le financement des approvisionnements et du cycle de production par :
 - des crédits de trésorerie ou des crédits de campagne adossés aux stocks, donnés le cas échéant en garantie,
 - diverses cautions délivrées par les banques ou établissements financiers au profit des fournisseurs (ex : Crédit Documentaire) ou d'établissements publics (ex : Caution Douane),
 - le découvert bancaire : vient en complément des financements ci-dessus, et correspond à des insuffisances supplémentaires de trésorerie, ponctuelles ou permanentes, dans le financement du cycle d'exploitation.

Enfin les établissements financiers pourront, en fonction de la situation financière de l'entreprise et de la nature du projet à financer, demander d'éventuelles garanties complémentaires. Si ces différents types de financement constituent un "tronc commun" à l'ensemble des établissements bancaires, les fiches qui suivent détaillent, pour chacun d'entre eux, ses spécificités et son savoir-faire.

au cœur de
la vie locale !

Plus de 80 ans
de présence régionale,
68 agences,
500 collaborateurs,
des Centres de compétences
spécialisés



une offre de services
destinée aux Particuliers
et aux Professionnels

... pour vous accompagner au quotidien
dans vos projets !

BANQUE CHAIX 
NOS VALEURS ONT DE L'AVENIR

www.banque-chaix.fr

Siège social : 43, cours Jean Jaurès - 84000 Avignon - tél. 04 90 27 27 27 - fax 04 90 14 99 99



Banque Chaix

Directeur de Délégation : Philippe Bressy

41-43 Bd Paul Peytral, 13006 Marseille

Tél. 04 96 10 23 20

Email : pbressy@banque-chaix.fr

marseille.prefecture@banque-chaix.fr



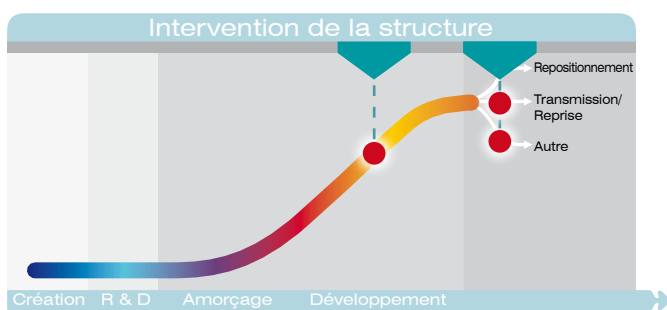
Siège Social :

43 Cours Jean Jaurès, BP 353, 84027 Avignon cedex 1

Tél. 04 90 27 27 27

Fax 04 90 14 99 99

Email : chaix-contact@banque-chaix.fr



Banque régionale par excellence, la Banque Chaix développe depuis sa création en 1924 à Barbentane une relation "sur-mesure" avec chacun de ses clients Particuliers, Entrepreneurs ou Entreprises.

Elle accompagne sur le long terme chacun de leurs projets en leur apportant des solutions personnalisées et performantes en matière de placement, de financement, d'assurance ou de prévoyance.

La Banque Chaix compte aujourd'hui 68 agences réparties sur 5 départements, dont 25 agences sur les Bouches-du-Rhône.



www.banque-chaix.fr



prêts

subventions

avances
remboursables

fonds propres

autres



Banque Martin Maurel

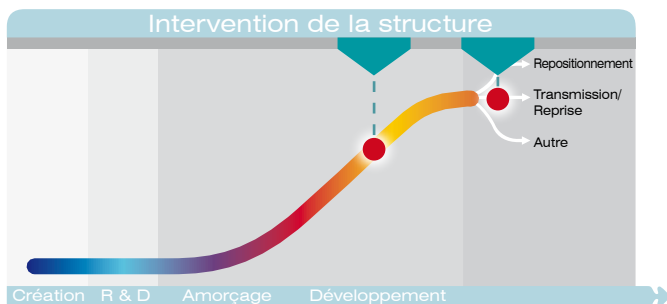
Directeur Adjoint Entreprises : Jeanne Lamant

43 rue Grignan

13006 Marseille

Tél. 04 91 04 82 82

Email : jeannelamant@martinmaurel.com



La Banque Martin Maurel, banque privée indépendante, est la banque des entrepreneurs et de leurs entreprises depuis 1825 à Marseille.

Elle accompagne globalement ses clients dans leurs projets professionnels et patrimoniaux, dans un environnement d'expertise, prudence et fidélité.



www.martinmaurel.com



Banque Monte Paschi

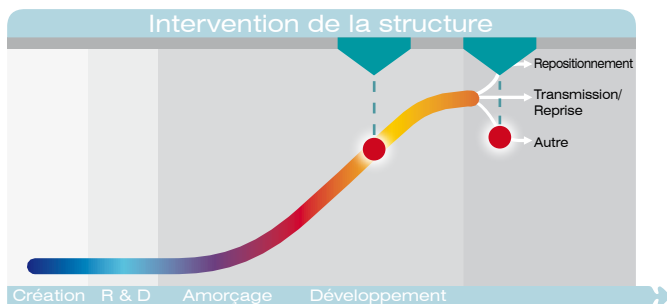
Directeur : Jean-Louis Valogne

28 rue Grignan

13001 Marseille

Tél. 04 91 04 41 00

Email : jvalogne@montepaschi-banque.fr



La Banque Monte Paschi fait partie d'un groupe italien "la Monte dei Paschi di Siena".

Elle facilite donc grâce à ce réseau (près de 3000 agences en Italie) les synergies entre la France et l'Italie, qui est le premier pays partenaire économique de la région PACA (hors hydrocarbures).

La Banque Monte Paschi s'est spécialisée dans les orientations suivantes :

- Clientèle privée et "gestion de patrimoine",
- Clientèle professionnelle,
- Services aux professions réglementées,
- Corporate banking.

Son champ d'action privilégié concerne le négoce international et les activités d'import-export.



www.montepaschi-banque.fr



prêts

subventions

avances
remboursables

fonds propres

autres



Banque Palatine

Région Sud-Méditerranée

Directeur Régional : Philippe Pettini

65 avenue Jules Cantini - Tour Méditerranée

13006 Marseille

Tél. 04 91 81 02 60

p.pettini@palatine.fr



Marseille - 50, rue de la république - 13002 Marseille

Aix-en-Provence - 1 avenue Victor Hugo - 13100 Aix-en-Pvce

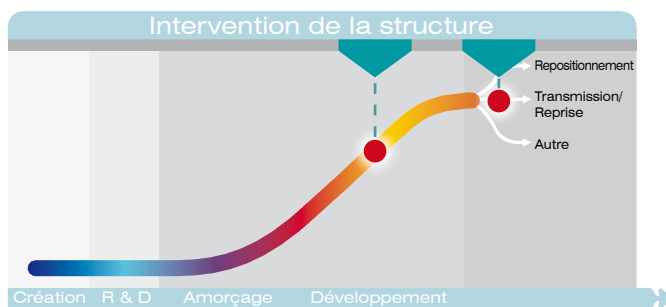
Avignon - 3, rue de la balance - 84010 Avignon

Nice - Aeropole - 455 promenade des Anglais - 06100 Nice

Toulon - 139 avenue Vauban - 83000 Toulon

Montpellier - 9 rue maguelone - 34061 Montpellier

Nîmes - 10 square de la bouquerie - 30000 Nîmes



Banque des Entreprises du Groupe BPCE.



www.palatine.fr



Banque Populaire Provençale et Corse

Création d'Entreprises : Sauveur Cascone
BP 25 - 245 Bd Michelet - 13274 Marseille Cedex 9
Tél. 04.91.17.66.57 - sauveur.cascone@bppc.fr



Banque Populaire des Alpes

2 Av Grésivaudan 38700 Corenc
Contact : Centre d'Information ALODIS : 0 820 870 870
www.alpes.banquepopulaire.fr

Capital Développement (Groupe B.P.A.)

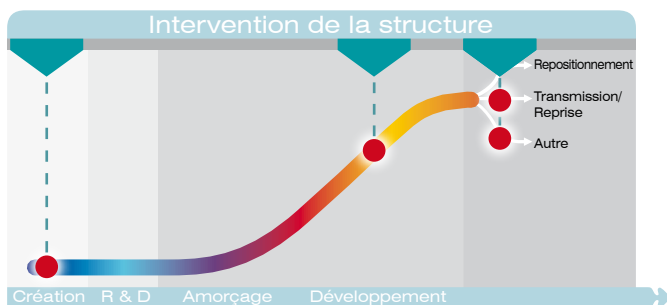
32 Avenue du Vercors 38240 Meylan
Contact: Yvan NOBLE Tél. 04 76 03 42 18 / 06 22 28 34 15
Email : yvan.noble@alpes.banquepopulaire.fr

Banque Populaire de Côte d'Azur

BP 241 - 457 Promenade des Anglais 06292 Nice
Contact : 04.89.81.10.00

Societe de Capital Risque Provençale et Corse

(Groupe B.P.P.C.) - BP 25 - 245 Bd Michelet 13274 Marseille Cx 9
Contact : Sauveur CASCONÉ Tél. 04.97.17.66.57.
Email : sauveur.cascone@bppc.fr



Vous êtes créateur ou repreneur d'entreprise en affaire personnelle ou société. Il est indispensable, pour vous, d'être un gestionnaire avisé et prévoyant pour bien démarrer votre activité et en assurer la pérennité.

Les Banques Populaires Régionales vous proposent des solutions et garanties essentielles et indispensables dans le financement de vos investissements et de l'exploitation.



www.bppc.fr

prêts

subventions

avances
remboursables

fonds propres

autres

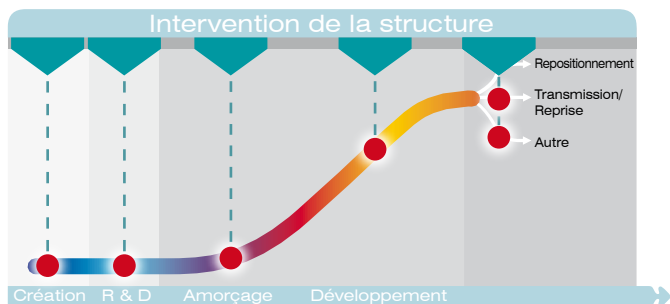
BNP Paribas - Centre d'Affaires Méditerranée Ouest Entreprises

Directeur : Hervé Paruta

44 bld de Dunkerque - CS 50005 - 13572 Marseille cedex 2

Tél. 04 95 09 18 51

Email : herve.paruta@bnpparibas.com



A chaque étape de son développement, BNP Paribas met à disposition de l'entreprise des solutions de financement adaptées :

- Apports en fonds propres pour renforcer la structure financière de l'entreprise via nos filiales spécialisées et notamment BNP Paribas Développement
- Financement des besoins de trésorerie (seuls ou en partenariat avec OSEO) : Avance sur subventions, mobilisation de Crédit Impôt Recherche (BNP Paribas est l'une des 2 seules banques habilitées par le Ministère de la Recherche pour mobiliser les Crédits Impôts Recherche), Affacturage et Forfaiting pour financer votre activité via le poste clients,...
- Besoins de financement à moyen terme : Accompagnement sous la forme de crédit moyen terme classique et de leasing, seul ou en partenariat avec OSEO-ANVAR.

Au-delà du financement, nous vous proposons également des solutions pour garantir la sécurité financière de votre activité (Relance et recouvrement, Protection contre le risque d'impayés, ...)

Enfin, nous pouvons également mettre à votre disposition des experts en matière de commerce international, d'opérations de marchés et d'ingénierie patrimoniale.



<http://entreprises.bnpparibas.fr/assistance/bnpnet-entreprises>



Caisse d'Épargne Provence Alpes Corse

Directeur de Marché Entreprise : Vincent Gautier
Place Estrangin Pastré - BP 108 - 13254 Marseille Cedex 06
Tél. 04 91 57 38 03 - vincent.gautier@cepac.caisse-epargne.fr

Caisse d'Épargne Côte d'Azur

Directeur du Marché des Professionnels : Joseph Harrar
L'Arénas, 455 Promenade des Anglais - BP 3297 - 06205 Nice Cedex 3
Tél. 04 93 18 40 58 - marie-pierre.baudin@cecaz.caisse-epargne.fr



Centre d'Affaires Entreprise Marseille

Directeur Jean-Luc Roustan
Tél. 04 91 57 38 04

Pole d'Expertise International

Responsable Jean-Marie Cedolin
Les Docks - 10, place de la Joliette
13002 Marseille - Tél. 04 91 57 38 27

Centre d'Affaires Entreprise Aix-En-Provence

Directeur Alain Bocchino
Tél. 04 88 05 44 65

Centre d'Affaires Entreprise Avignon

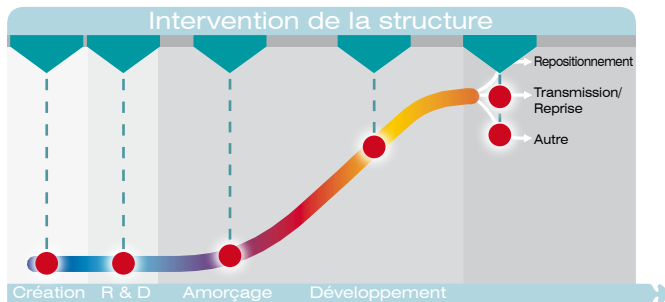
Directeur Pierre-Marc Bertholon
Tél. 04 90 80 73 39

Centre d'Affaires Entreprise Nice

Directeur Jean-Louis Bartoletti
Tél. 04 92 00 79 20

Centre d'Affaires Entreprise La Valette

Directeur Philippe Duval
Tél. 04 94 14 17 80



- Court Terme et Cautions : Découvert, Crédits de trésorerie, Escompte, Cession Daily, Affacturage, Couverture du risque de taux et de Matières Premières, Cautions marchés, Assurance crédit France et Export.
- Moyen et Long Terme : Crédit Bail Mobilier, Crédit Bail Immobilier, Financement classique, Financement des stocks, Transmissions et LBO, Location longue Durée de véhicules, Locations Financières.
- Financements et Assurances des activités à l'international.
- Prise de participation en fonds propres : PROXIPACA.



www.caisse-epargne.fr – www.horizonentrepreneurs.fr

prêts

subventions

avances
remboursables

fonds propres

autres



Centres de Décision Régionaux CIC

Plus la prise
de décision est proche,
plus vous
gagnez du temps.

▶ N° Indigo 0 820 01 01 02

0,12 € TTC / MN

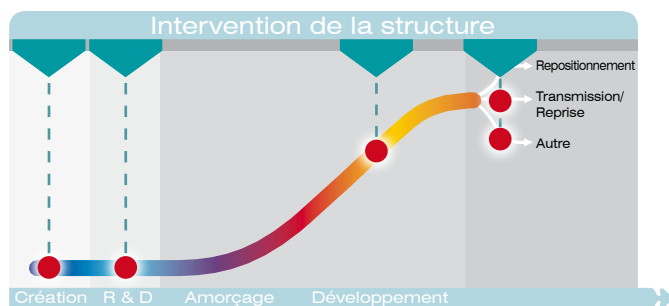


Parce que le monde bouge.



CIC-Lyonnaise de Banque

Directeur Régional : Patrice Cauvet
448 Avenue du Prado - 13008 Marseille
Tél. 04 91 23 67 35
cauvetpa@cic.fr
pyckeva@cic.fr



Financement et accompagnement des entreprises en France et à l'international :

- Les crédits classiques à moyen ou long terme
- Les financements locatifs (crédit bail mobilier et immobilier, location financière, location longue durée)
- Haut de Bilan
- Le financement d'opérations immobilières (promotion immobilière)
- Transmission et rachat d'entreprise
- Accompagnement à l'international (CLUB CIC INTERNATIONAL/Journées Pays,...)
- Partenariat BEI
- Partenariat OSEO



www.cic.fr

prêts

subventions

avances
remboursables

fonds propres

autres

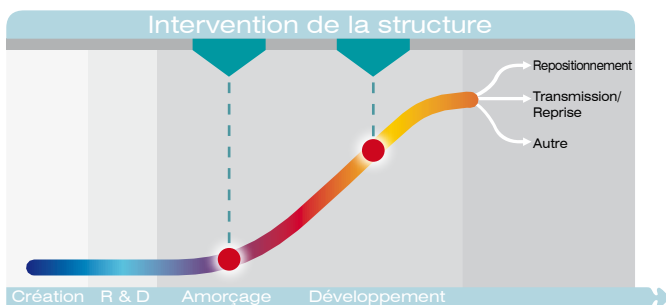
COFACE

Directeur régional : Christian Allemand

300, avenue du Prado - 13295 Marseille cedex 08

Tél. 04 91 99 00 50

Email : christian_allemand@coface.com



Coface gère, pour le compte et avec la garantie de l'État, une large gamme de produits destinés à faciliter les exportations françaises, en accompagnant les entreprises tout au long de leur parcours à l'export, de la prospection des marchés à l'international, à la vente de biens et services et jusqu'aux investissements effectués à l'étranger.

- L'assurance prospection propose aux PME et ETI une assurance contre le risque d'échec commercial lors de démarches de prospection.
- L'assurance risque exportateur couvre les émetteurs de cautions bancaires ainsi que les banques assurant le préfinancement export contre le risque de défaillance de l'exportateur.
- L'assurance-crédit export garantit la réalisation de grands projets à l'étranger contre les risques commerciaux, politiques ou catastrophiques.
- L'assurance change permet à toute entreprise de remettre des offres et/ou de conclure un contrat en devises sans être exposée aux variations de change.
- La garantie des investissements couvre les entreprises françaises ayant réalisé ou devant réaliser des investissements à l'étranger, et les banques qui les financent, contre les risques de spoliation et/ou de destruction d'origine politique.



www.coface.fr



Crédit Agricole Alpes Provence

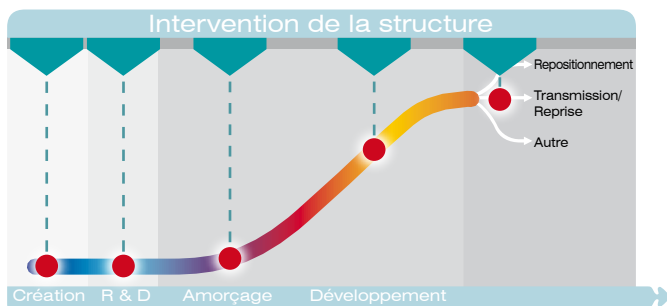
Directeur des Entreprises : Denis Genin - Tél. 04 42 52 77 00
Siège : 25 chemin des Trois Cyprès, 13097 Aix en Provence Cx 2

Crédit Agricole Provence Côte d'Azur

Directeur des Entreprises : Yves Schwartz - Tél. 04 93 14 84 22
Les Négadis, BP 78 - 83300 Draguignan



- **Carré République accueil et relations clientèle** Tél. 04 91 13 51 30
- **Centre d'affaires Entreprises Marseille** Tél. 04 91 13 51 59
- **Centre d'affaires Entreprises Aix** Tél. 04 42 52 78 44
- **Centre d'affaires Entreprises Arles Avignon** Tél. 04 90 13 81 05
- **Centre d'affaires Entreprises Gap** Tél. 04 92 53 07 31
- **Pôle International** Tél. 04 91 13 52 12
- **Agence Mobilité Internationale** Tél. 04 91 13 51 31
- **Création d'entreprise** Tél. 04 42 52 78 09
- **Banque Privée Patrimoniale** Tél. 04 91 13 51 47
- **Centres d'affaires Provence Côte d'Azur** Tél. 04 93 14 86 80



- Accompagnement à la Création d'entreprise, financement de l'installation.
- Optimisation de la gestion des flux et sécurisation.
- Financement de l'activité commerciale et gestion poste clients.
- Financement des projets d'investissement matériels, immatériels, immobiliers...
- Accompagnement des entreprises et PME dans leurs projets de développement stratégique : croissance externe, fusion/acquisition, transmission, introduction en Bourse, etc.
- Développement de l'activité à l'international grâce à un dispositif spécifique sur les 15 pays de la Méditerranée.
- Gestion du patrimoine du chef d'entreprise et pérennisation de l'activité.



www.ca-alpesprovence.fr

www.ca-pca.fr

prêts

subventions

avances
remboursables

fonds propres

autres



Crédit Coopératif

Délégation Générale Sud Méditerranée : Gérard Palacin

214 av du Prado, BP 107, 13267 Marseille Cedex 8

Tél. 04 91 81 26 30 - dgm@credit-cooperatif.coop



Agence de Marseille : 214-216 av du Prado, BP 266, 13269 Marseille cedex 8
mail : marseille-prado@credit-cooperatif.coop

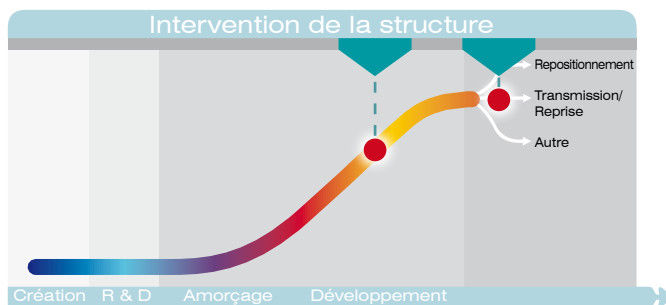
Agence d'Aix en provence : 150 av. G. Pompidou, Immeuble Hémilythe, BP 10325, 13617 Aix en Pvce Cedex 1 - mail: aix-provence@credit-cooperatif.coop

Agence d'Avignon : 1 rue Saint-Jean le Vieux, BP 412, 84071 Avignon Cedex 4
mail: avignon@credit-cooperatif.coop

Agence de Nice : 5 rue Cronstadt, BP 1577, 06010 Nice Cedex 1
mail: nice@credit-cooperatif.coop

Agence de Toulon : 6 rue Guiol, BP 5007,83091 Toulon Cedex
mail: toulon@credit-cooperatif.coop

Personnes physiques : 0 980 98 00 00 - **Personnes morales** : 0 980 98 00 01



Le Crédit Coopératif est la banque de nombreuses entreprises et groupements d'entreprises, de coopératives et de leurs adhérents, de SCOP, de PME-PMI etc. Leurs métiers sont d'une grande diversité, dans l'industrie et les services, le transport, l'hôtellerie, le bâtiment et les travaux publics, la grande distribution, le commerce de proximité, la filière maritime etc.

Présent dans toute la France, le Crédit Coopératif met à leur disposition une large gamme de produits et services bancaires et financiers, pour leurs opérations en France et avec l'étranger : du service bancaire à l'épargne salariale, en passant par la gestion des flux et une offre de financement et placements.

Le Crédit Coopératif est en outre une banque de référence pour les entreprises de l'économie sociale, les coopératives, les mutuelles, les associations, mais aussi pour tous les acteurs économiques qui partagent leur vision d'une économie respectueuse des personnes et de leur environnement. Ainsi, il accompagne dans leur développement les entreprises du commerce équitable, de la filière des produits biologiques, des énergies renouvelables.

www.credit-cooperatif.coop



Crédit du Nord

Directeur régional délégué : Hervé Jimblet

Les Docks, Atrium 10.6 BP 97614 - 10, place de la Joliette
13567 Marseille Cedex 02

Tél. 04 96 11 44 01

Email : herve.jimblet@cdn.fr



Didier Gibert-directeur Centre d'affaires Marseille

04 96 11 44 61 / didier.gibert@cdn.fr

Isabelle Metais-directeur Centre d'affaires Sophia

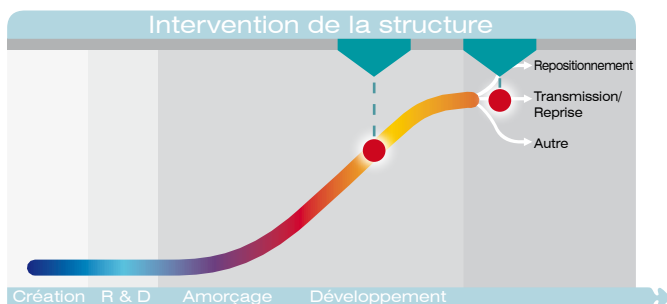
04 97 15 70 01 / isabelle.metais@cdn.fr

Sylvain Dubouis-directeur adjoint Centre d'affaires Avignon

04 90 27 29 64 / sylvain.dubouis@cdn.fr

Alain Dauchez-directeur adjoint Centre d'affaires Aix

04 42 16 01 21 / alain.dauchez@cdn.fr



Pour accompagner le développement des entreprises, le Crédit du Nord propose plusieurs formules de financement à moyen ou long terme sous forme de prêts à taux fixe, révisable ou d'ouverture de crédit. STARLEASE finance les investissements en crédit-bail (véhicules, machines, biens d'équipement) ou location financière (informatique, bureautique). Enfin, avec NORBAIL IMMOBILIER, le Crédit du Nord propose de financer l'acquisition, l'extension ou la construction de bureaux en crédit-bail immobilier.

Le Crédit du Nord propose également des solutions visant à répondre aux problématiques posées par la croissance des entreprises en mettant en place des réponses dédiées aux besoins de capital investissement (développement et transmission) et de financements structurés (acquisition) notamment.



www.credit-du-nord.fr



prêts

subventions

avances
remboursables

fonds propres

autres



Crédit Mutuel Méditerranéen

Directeur Service Entreprises : Philippe Hanras

80 Rue Charles Duchesne 13851 Aix en Provence Cedex 03

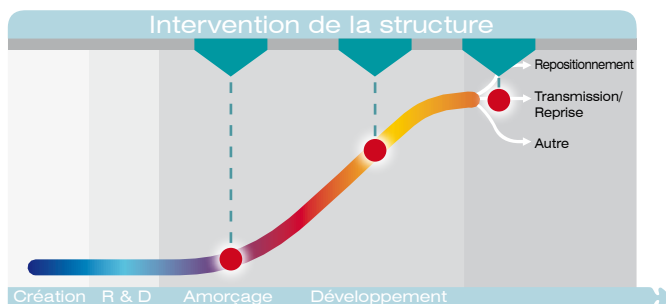
Tél. 04 42 37 61 60

Email : hanrasph@cmsem.creditmutuel.fr



Les Centres d'Affaires Entreprises :

Aix en Provence	Tél. 04 42 37 61 60
Avignon	Tél. 04 90 13 59 95
Marseille	Tél. 04 91 16 28 35
Nice	Tél. 04 97 12 26 80
Montpellier	Tél. 04 99 74 77 03
Ollioules	Tél. 04 94 00 07 50



Proche des entrepreneurs régionaux, le Crédit Mutuel Méditerranéen joue un rôle économique reconnu depuis plus de 30 ans.

Banque coopérative issue d'un Groupe aux racines plus que centenaires, le Crédit Mutuel dispose d'une autonomie qui lui donne l'avantage irremplaçable de pouvoir prendre les décisions sur place et de pouvoir s'engager aux coté des acteurs locaux.

6 Centres d'Affaires Entreprises (Nice, Montpellier, Ollioules, Marseille, Aix en Provence et Avignon), couvrant les régions Languedoc-Roussillon et PACA, sont à l'écoute des dirigeants d'entreprises pour répondre à leurs besoins de financements et placements, conseils et services.

Rapidité de décision liée à la disponibilité des équipes et à l'implantation régionale. Participation aux programmes d'investissement et de développement des entreprises locales.



www.creditmutuel.fr



HSBC

Directeur de la région Sud Rhône Alpes : Frédéric Martin

103 av. des Champs Elysées

75008 Paris

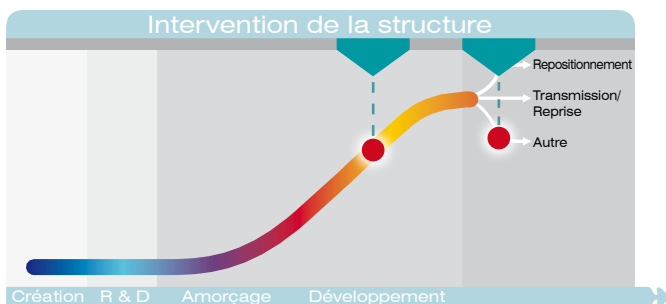


Directeurs de groupe :

Cannes Alberto Calaresu alberto.calaresu@hsbc.fr

Nice Eric Desandre eric.desandre@hsbc.fr

Provence Alain Giroux alain.giroux@hsbc.fr



HSBC France propose aux entreprises, quelle que soit leur taille, une offre globale au service de leur développement. Avec des clients issus de tous les secteurs d'activité et de toutes les régions de France, HSBC a développé pour les PME les solutions adaptées à leur taille et à leur organisation en mettant à leur disposition des équipes dédiées en agence.

Gestion de trésorerie, services de banque à distance, fusions-acquisitions, en passant par les crédits, la couverture des risques de taux et de change, HSBC France trouve une réponse à l'ensemble des besoins de ses clients et les accompagne à l'international.

Pour mieux aider ses clients dans leur implantation à l'étranger, HSBC France a lancé, en partenariat avec Ubifrance, les "Clubs Pays HSBC" Royaume-Uni, Chine, Canada et Brésil. Les clients HSBC bénéficient ainsi de conseils personnalisés et d'avantages significatifs pour réussir leur implantation à l'étranger.



www.hsbc.fr



prêts

subventions

avancées
remboursables

fonds propres

autres

Le Crédit Lyonnais

Directeur réseau Méditerranée : Olivier Constantin

Frédéric Adam, Directeur Entreprise

Tél. 04 42 90 25 00 - frederic.adam@lcl.fr

Olivier Juan, Directeur Développement

Tél. 04 42 90 25 75 - olivier.juan@lcl.fr

Centres d'affaires :

Grandes Entreprises 04 42 90 25 20

Provence 04 42 90 25 20

Côte d'Azur Corse 04 92 29 23 20

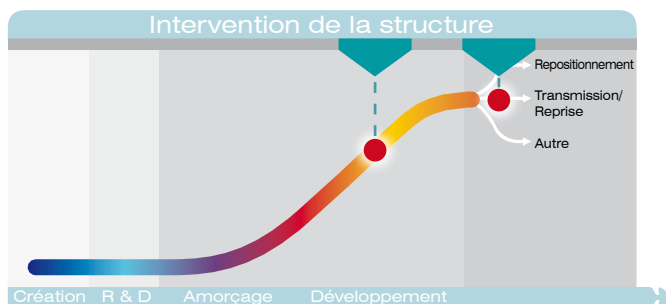
Agences entreprises :

Avignon 04 42 90 25 20

Bastia 04 92 29 23 20

Toulon 04 92 29 23 20

Marseille 04 42 90 25 20



Fort d'un réseau dédié aux entreprises et aux institutionnels, tant en France qu'à l'international, LCL vous accompagne dans votre gestion quotidienne ainsi que dans vos projets de développement.

Au plus près des entreprises et des institutionnels, LCL est présent sur tout le territoire national. Ses produits et services s'organisent autour de deux grands métiers : la banque commerciale et le Corporate Finance.



www.lcl.com



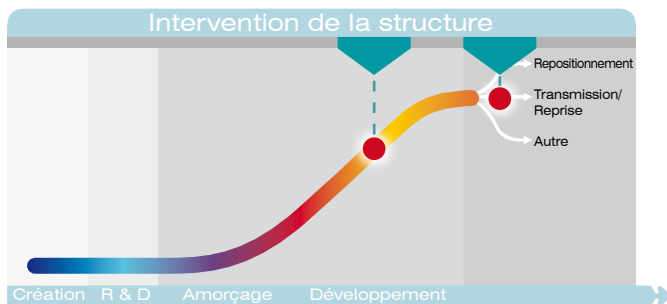
Natixis Direction Régionale Sud-Est

Directeur Régional : Ludovic Demetz

408 avenue du Prado
13295 Marseille Cedex 08
Tél. 04 91 30 77 77



catherine.angel@natixis.com
anne.bonnet@natixis.com



Tout type de financement à destination des entreprises :
acquisition, investissement, besoins en fonds de roulement,...



www.natixis.com

prêts

subventions

avances
remboursables

fonds propres

autres



SOCIÉTÉ GÉNÉRALE VOUS PROPOSE DES SOLUTIONS DE FINANCEMENTS ADAPTÉES À VOS PROJETS

Des spécialistes dédiés vous accompagnent dans toutes les étapes
du développement de votre entreprise en France comme à l'international.

Pour plus d'informations, rendez-vous dans
l'une de nos agences de Provence Alpes Côte d'Azur.



On est là pour vous aider

Société Générale, DCMA/MOP – Tour Granite – 75886 Paris Cedex 18, SA au capital de 933 027 038, 75 €
– 552 120 222 RCS Paris, siège social 29, BD Haussmann, 75009 Paris. – 10/10



Société Générale Délégation régionale de Marseille

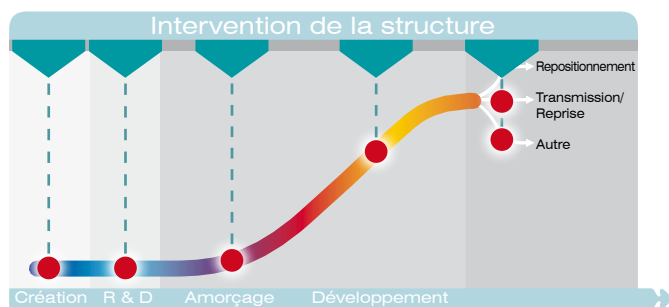
467 avenue du Prado 13008 Marseille - Tél. 04 91 23 56 00

Vos interlocuteurs en région :

- Aix en Pvc : David Van Beek - David.A.Vanbeek@socgen.com - Tél. 04 42 37 27 10
- Avignon : Roland Barbier - Roland.Barbier@socgen.com - Tél. 04 90 80 57 10
- Cannes : Hervé Souchon - Herve.Souchon@socgen.com - Tél. 04 93 06 57 10
- Marseille : Mickael Pages - Mickael.Pages@socgen.com - Tél. 04 91 13 57 10
- Nice : Thierry Tillier - Thierry.Tillier@socgen.com - Tél. 04 92 17 58 23
- Saint Raphaël : Bernard Pellet - Bernard.Pellet@socgen.com - Tél. 04 94 19 57 10
- Toulon : Eric Bajat - Eric.Bajat@socgen.com - Tél. 04 94 18 57 10

Nos Spécialistes :

- Haut de Bilan : Didier Martin - 04 91 23 56 18 / 06 31 30 65 63
didier.martin@socgen.com
- Affacturage (SGA) : Olivier Ferrus - 04 91 23 56 58 / 06 14 57 42 81
Olivier.ferrus@socgen.com
- Denis Courtois - 04 91 23 56 57 / 06 14 02 08 90 - Denis.Courtois@socgen.com
- Crédit-bail mobilier (Sogelease) : Valérie Fiquemo - 04 91 23 56 56 / 06 87 77 42 37
Valerie.Fiquemo@socgen.com
- Commerce International : Jacques Boubert - 06 19 22 85 52
jacques.boubert@socgen.com



Outre les formules de financement classique (crédit-bail mobilier et immobilier, financement du poste clients via l'affacturage ...), la Société Générale est en mesure de répondre également localement à des problématiques plus spécifiques :

- création, développement, croissance externe ou transmission : une gamme complète de financements spécialisés et une équipe d'expert dédiés aux opérations de haut de bilan,
- commerce international : des produits et services adaptés et un large dispositif pour l'accompagnement des projets à l'import et à l'export.



<https://entreprises.societegenerale.fr>

prêts

subventions

avances
remboursables

fonds propres

autres

UN ANCRAGE RÉGIONAL FORT ET DURABLE

Le Sud peut compter
sur sa banque !



Société Marseillaise de Crédit





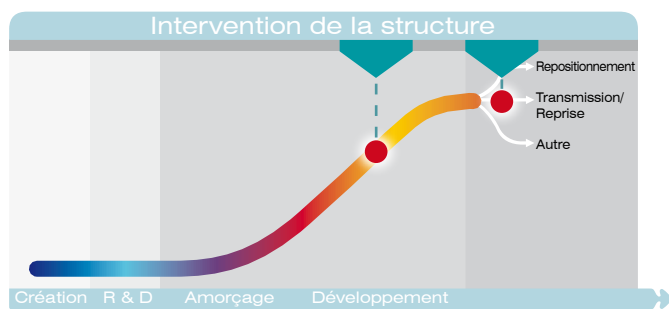
Société Marseillaise de Crédit

Directeur Marché Entreprises : Kader Boutaleb

75 Rue Paradis 13006 Marseille

Tél. 04 91 13 34 76

Email : kader.boutaleb@smc.fr



La Société Marseillaise de Crédit, grande banque régionale de proximité affirme son rôle d'acteur économique majeur au service du développement de ses territoires.

Avec un modèle construit autour d'une relation clientèle fondée sur le long terme, elle accompagne les TPE, PME locales dans la gestion de leur trésorerie et dans le financement de leurs projets (à court, moyen et long terme), la gestion de leurs flux domestiques et internationaux.



www.smc.fr

prêts

subventions

avances
remboursables

fonds propres

autres

CAISSE DES DÉPÔTS

Direction Interrégionale Méditerranée

Directeur Interrégional Méditerranée,
Directeur régional Provence-Alpes-Côte d'Azur : **Jean-Paul Guérin**
jean-paul.guerin@caissedesdepots.fr

Directeur Interrégional Adjoint, en charge du pôle Economie : **Jacques Terrasse**
jacques.terrasse@caissedesdepots.fr

19 place Jules Guesde, 13001 Marseille - Tél. 04 91 39 59 00
www.valoffre.caissedesdepots.fr

Plateforme d'orientation financière "appui PME PACA"

Initiative conjointe CDC, Oséo et Banque de France qui a pour objectifs : orienter les entreprises vers les outils de fonds propres adaptés à leurs besoins ; coordonner et piloter les outils d'intervention auprès des entreprises.

Fonds National de Revitalisation des Territoires "FNRT"

Le FNRT dispense une assistance technique et accorde, via Oséo, des prêts aux entreprises dans les territoires ayant subi un choc économique. La CDC abonde le fonds de garantie de ces prêts.

Catherine Rives : 04 91 39 59 25
catherine.rives@caissedesdepots.fr

Associations de prêts d'honneur

La CDC abonde des fonds de prêts d'honneur permettant aux créateurs/repreneurs d'entreprises de bénéficier de prêts à taux zéro et sans garantie, complétés par des prêts bancaires et des prêts directs du Conseil Régional à l'entreprise. Ces interventions sont portées par des partenaires spécialisés : ADIE (page 15), Réseaux France Initiative (page 25), Réseau Entreprendre (page 28).

Fonds territorial "FRANCE ACTIVE"

Le fonds régional en PACA "ESIA" propose une garantie de prêts bancaires réservés à certaines catégories d'entrepreneurs.

Le fonds de cohésion sociale, géré par la CDC, dote les fonds de garantie.

Isabelle Coulhon-Gaessler : 04 91 39 59 34
isabelle.coulhon@caissedesdepots.fr

PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ

Un pôle de compétitivité rassemble sur un territoire donné, des entreprises, des laboratoires de recherche, des pouvoirs publics, nationaux et locaux et des établissements de formation pour développer des synergies et des coopérations afin de mettre les entreprises au premier plan dans leurs domaines en France et à l'Étranger.

L'objectif est de renforcer la compétitivité de l'économie française et de développer la croissance et l'emploi sur des marchés porteurs par la promotion de l'innovation, en confortant des activités à fort contenu technologique et en améliorant l'attractivité internationale de la France.

À partir d'une vision partagée par les différents acteurs, chaque pôle de compétitivité élabore des partenariats, des projets collaboratifs stratégiques de R&D pouvant bénéficier d'aides publiques (fonds unique interministériel).

<http://competitivite.gouv.fr/>

PRIDES

Pôle Régional d'Innovation et de Développement Économique Solidaire

Les 29 "PRIDES" labellisés par la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur sont des réseaux d'entreprises qui maillent l'ensemble du territoire et représentent la plupart des filières de compétences des acteurs économiques régionaux.

Les entreprises membres des PRIDES ont la volonté de créer des emplois durables et de développer des projets innovants par une approche globale de l'efficacité.

En soutenant ces réseaux d'entreprises, la Région souhaite ainsi :

- densifier le tissu économique, notamment celui des moyennes entreprises,
- rééquilibrer le développement régional, face à un mouvement de métropolisation,
- améliorer les performances des entreprises adhérentes aux PRIDES en favorisant leur coopération autour de 5 leviers de développement : innovation, international, TIC, responsabilité sociale et environnementale, formation des salariés,
- améliorer l'attractivité régionale par l'affirmation de compétences économiques fortes et lisibles.

<http://www.regionpaca.fr>

Rôle des Conseils Généraux dans le financement de l'entreprise

Chaque Conseil Général peut intervenir auprès des entreprises, soit en abondement d'un financeur ayant compétence pour le faire (Etat, Région), soit en demandant au préalable l'accord de la Région. Les lois de décentralisation ne donnent pas compétence aux Départements pour mettre en place des aides directes aux entreprises, hormis pour ce qui relève de l'immobilier.

Contacts au sein du Service Economie de chaque département :

Var : Emilie Tissot

Tél. 04 98 01 19 27, etissot@cg83.fr

Bouches-du-Rhône : Marc Poquet

Tél. 04 91 21 22 59, marc.poquet@cg13.fr

Vaucluse : Georges Moret

Tél. 04 90 16 14 65, georges.moret@cg84.fr

Alpes Maritimes : Philippe Pricco

Tél. 04 97 18 67 54, ppricco@cg06.fr

Hautes Alpes : Muriel Carré

Tél. 04 92 24 24 42, m.carre@cg05.fr

Alpes de Haute Provence : Gilles Desjardins

Tél. 04 92 30 05 16, g.desjardins@cg04.fr

Finance solidaire

La finance solidaire s'articule autour de plusieurs acteurs dont la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire Provence-Alpes-Côte d'Azur (CRESS PACA).

Pour toute information : Laurent d'Hautserre, Directeur,

Tél. 04 91 54 96 75, administration@cresspaca.org

La CRESS PACA est un regroupement de fédérations et unions d'acteurs associatifs, coopératifs, mutualistes et de syndicats d'employeurs de niveau régional, conventionnée par le Fond Social Européen (FSE) pour animer la mesure 4-2.3 "appui aux microprojets collectifs", et par le Conseil Régional PACA au titre du PROGRESS, sur les Bouches-du-Rhône et le Var.

Dispositif : soutien financier plafonné à 23 000 € / projet, accompagnement spécifique et inscription du projet dans les réseaux préexistants des territoires.

Liste des acteurs du financement de l'Economie Sociale et Solidaire en PACA
www.cresspaca.org (rubrique annuaires).

ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

1. Médiation

Médiation du crédit :

La **médiation du crédit** aux entreprises est un dispositif national, opérationnel dans tous les départements, qui a pour objectif d'accompagner les entreprises confrontées à des difficultés de financement.

Toute entreprise (artisan, commerçant, profession libérale, entrepreneur individuel, repreneur ou créateur d'entreprise) peut faire appel au médiateur du crédit lorsque les établissements financiers refusent un financement (ou suppriment une ligne de crédit existante) lié à une activité professionnelle.

Après avoir examiné la situation de chaque entreprise, la médiation du crédit se rapproche des établissements financiers pour essayer de trouver une solution au problème rencontré par l'entreprise.

Dépôt de dossier en ligne www.mediateurducredit.fr

Les chefs d'entreprise peuvent se faire accompagner par le tiers de confiance de la médiation de leur choix en composant le numéro azur 0810 00 12 10.

Médiation des relations inter-entreprises industrielles et de la sous-traitance :

L'action de la **médiation de la sous-traitance** ne s'inscrit dans aucune procédure contentieuse ou juridique particulière mais a vocation au contraire à améliorer les relations entre donneurs d'ordres et fournisseurs :

- médiation collective : dès lors que plusieurs demandes sont adressées au médiateur, il se tourne, sans citer ses sources, vers le donneur d'ordres ou le sous-traitant concerné pour lui demander d'améliorer ses pratiques.
- médiation individuelle : dès lors que l'entreprise saisit le médiateur.

Le médiateur rend compte au ministre chargé de l'industrie des problèmes constatés afin de proposer des solutions efficaces dans l'intérêt des entreprises et de la stabilité économique de la vie des affaires.

Le médiateur s'appuie sur un réseau de médiateurs régionaux et de "Tiers de confiance", professionnels accompagnant bénévolement les entreprises dans leurs démarches.

Pierre Weill, pierre.weill@direccte.gouv.fr, médiateur régional des relations inter-entreprises industrielles et de la sous-traitance.

ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

2. Tribunaux de commerce

En cas de difficultés, les chefs d'entreprise peuvent faire appel aux tribunaux de commerce et plus particulièrement aux juges délégués de la prévention des difficultés des entreprises qui peuvent les recevoir gratuitement et sur simple demande, afin de faire un point sur leur situation et les orienter, si besoin, vers des procédures amiables (mandat ad hoc, conciliation) ou des procédures collectives (sauvegarde, redressement judiciaire).

Aix en Provence

Marie-Dominique Gaillard marie-dominique.gaillard@fam-audit.com

Antibes

Philippe Ippolito p.tco.antibes@justice.fr

Aubenas

Chantal Gascon lisette.gilles@greffe-tc-aubenas.fr

Avignon

Jacques Vincent jacques.vincent@justice.fr

Cannes

Marc Degiovanni 04 93 99 35 00

Draguignan

Philippe Poinsignon gtcdraguignan@greffe-tc.net

Frejus

Philippe Bedue 04 94 53 61 68

Grasse

Philippe Westrellin 04 92 60 75 01

Manosque

Jean Moynier piboudoul@wanadoo.fr

Marseille

Denis Viano denis.viano@wanadoo.fr

Nice

Fabien Paul judiciaire@greffe-tc-nice.fr

Nîmes

Christian Joubert 04 66 70 66 50

Salon de Provence

Alain Cambon alain_cambon@hotmail.com

Tarascon

Bernadette Cipriano 04 90 91 46 00

Toulon

Ange Pecorella pecorella@wanadoo.fr

ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

3. La prévention et le traitement des difficultés des entreprises

Le Comité Départemental d'Examen des problèmes de Financement des entreprises (CODEFI) peut apporter son aide pour prévenir et traiter les difficultés financières des entreprises confrontées à une trésorerie préoccupante et/ou des perspectives de développement incertaines.

Il peut répondre à différents besoins : entretien ou avis personnalisé, médiation avec les partenaires financiers publics ou privés, réalisation d'un audit de l'entreprise, aide pour restructurer l'entreprise ou pour la reprise d'une entreprise en difficulté.

La Commission départementale des Chefs des Services Financiers et des représentants des organismes de Sécurité Sociale (CCSF), présidée par le trésorier-payeur général ou le directeur départemental des finances publiques du département, examine les demandes de délais de paiement des passifs fiscaux et sociaux sollicitées par les entreprises, sous réserve qu'elles soient à jour dans le dépôt des déclarations fiscales et sociales et dans le paiement des parts ouvrières dues à l'URSSAF.

<http://www.entreprises.minefi.gouv.fr>

Les secrétaires permanents CODEFI-CCSF dans chaque département de la région :

Alpes de Haute Provence : Fabien Bastard
fabien.bastard@dgfip.finances.gouv.fr Tél. 04 92 30 86 07

Hautes Alpes : Pierre Perrin
pierre.perrin@dgfip.finances.gouv.fr Tél. 04.92.52.59.05

Alpes Maritimes : Marie-Claude Charpentier
marie-claude.charpentier@dgfip.finances.gouv.fr Tél. 04.92.17.62.30

Bouches-du-Rhône : Corinne Segarra
corinne.segarra@dgfip.finances.gouv.fr Tél. 04.91.17.93.39

Var : Didier Bettoni
didier.bettoni@dgfip.finances.gouv.fr Tél. 04.94.03.82.81

Vaucluse : Eric Gess
eric.gess@dgfip.finances.gouv.fr Tél. 04.90.80.41.28

AUTRES DISPOSITIFS DE L'ÉTAT

NACRE (Nouvel Accompagnement à la Création et Reprise d'Entreprise)

Dispositif gratuit de soutien et d'accompagnement à la création et reprise d'entreprise à destination des demandeurs d'emploi et bénéficiaires de minima sociaux. Ce dispositif, piloté et financé conjointement par l'Etat (DIRECCTE) et la Caisse des Dépôts et Consignations, comprend trois temps : l'aide au montage du projet, la structuration financière avec la possibilité de monter un dossier de prêt à taux 0 NACRE en complément d'un prêt bancaire et enfin l'accompagnement post création sur 3 ans. Le prêt à taux 0, qui peut aller jusque 10 000 euros, est géré par la Caisse des Dépôts. En PACA, les dossiers de demande sont élaborés avec l'aide d'organismes labellisés et conventionnés NACRE.

Information

<http://www.emploicreation.info> ou <http://www.entreprises.minefi.gouv.fr/nacre/>

Contact : Samira Kamboua, samira.kamboua@direccte.gouv.fr
DIRECCTE PACA, Service accès et retour à l'emploi

Convention de revitalisation

L'obligation de revitalisation est mise en œuvre dans le cadre d'une convention de revitalisation signée entre l'entreprise et le représentant de l'Etat après notification par le Préfet à l'entreprise de son obligation.

Contact : DIRECCTE PACA : Christophe.bouillet@direccte.gouv.fr

ANR

L'ANR soutient d'une part, la recherche partenariale de nature collaborative issue des projets de recherche répondant aux appels à projets de l'agence, et d'autre part, la recherche contractuelle qui lie étroitement des laboratoires publics et des entreprises au travers des contrats de recherche.

<http://www.agence-nationale-recherche.fr/>

CIR

La première année de déclaration, l'entreprise (Cf site internet pour connaître les entreprises éligibles) bénéficie d'un taux de crédit d'impôt recherche de 50% sur le montant total net des dépenses R&D. Ensuite ce taux est porté à 40% la deuxième année et 30% les années suivantes.

En cas de non utilisation de ce crédit pendant cinq années consécutives, le taux de crédit impôt recherche (CIR) est ramené à 50 % pour la 1ère année, puis 40 % la 2ème année et 30% les années suivantes.

www.enseignementsup-recherche.gouv.fr

Contacts : La Délégation Régionale à la Recherche et à la Technologie PACA (DRRT) : Olivier Ginez, olivier.ginez@recherche.gouv.fr

Chambres de Commerce et d'Industrie

Le réseau consulaire est le partenaire privilégié de l'entreprise auquel il apporte des services éprouvés en appui de son développement et de sa croissance : innovation, accès aux financements, performance commerciale, accès aux marchés internationaux, etc.

www.semaphore.cci.fr

Pépinières

REPERE est un réseau régional des pépinières en PACA www.reperes.pro
et ELAN un réseau national www.pepinieres-elan.fr

Agences de développement

La MDER www.mder-pacq.com

Mission de Développement Economique Régional.

Marc Tassel, Directeur, Tél. 04 96 17 07 40, mder@mder-paca.com

22 rue Sainte Barbe - BP 32064 - 13203 Marseille

Missionnées par les collectivités locales, les agences de développement peuvent orienter les éventuels bénéficiaires vers les interlocuteurs adéquats.

• **Provence Promotion** www.investinprovence.com

Eric Semerdjian, Directeur du Développement Territorial, e.semerdjian@provence-promotion.fr, Tél. 04 96 11 60 00, 10 place de la Joliette - ATRIUM 10.5
Les Docks BP 45 607 - 13567 MARSEILLE Cedex 02 France

• **Pays d'Aix Développement** www.provence-pad.com

Lionel Minassian, Directeur, direction@provence-pad.com, Tél. 04 42 17 02 32

Les Patios de Forbin, 9bis, place John Rewald, 130100 aix-en-Provence

Pour plus d'informations sur le Dispositif d'Amorçage de Provence (avance remboursable pouvant atteindre 40 k€ à destination des porteurs de projet innovant avant la création de leur entreprise): joindre Isabelle Corbin : Tél. 04 42 17 02 32.

• **Var Accueil Investisseurs** www.var-invest.com

Jean-Pierre Humeau, Directeur, jean-pierre.humeau@var.cci.fr, Tél. 04 94 22 80 06

Espace Entreprises des Playes

419, Avenue de l'Europe - B.P. 30100-83180 Six-Fours-les-Plages Cedex

• **Hautes Alpes Développement** www.had.fr

Christian Grossan, Directeur, contact@had.fr, Tél. 04 92 56 52 22

Micropolis - Bâtiment Aurora - 05000 GAP

• **Vaucluse Développement** www.vauclusedeveloppement.com

Alain Cornille, Directeur Général, adev@adev-84.com, Tél. 04 90 16 45 60

19 Place de l'Horloge - 84000 Avignon

• **MDE04** www.mde04.com

Renaud Rouquette, Directeur, renaud.rouquette@mde04.com, Tél. 04 92 35 52 64

Ferme Font Robert - 04160 Château-Arnoux

• **Team Côte d'Azur** investincotedazur.com

Philippe Stefanini, Directeur, pstefanini@teamcotedazur.fr, Tél. 04 92 17 51 60

400 Promenade des Anglais - 06204 Nice cedex 3

Liens utiles : www.aides-entreprises.fr

www.pme.gouv.fr

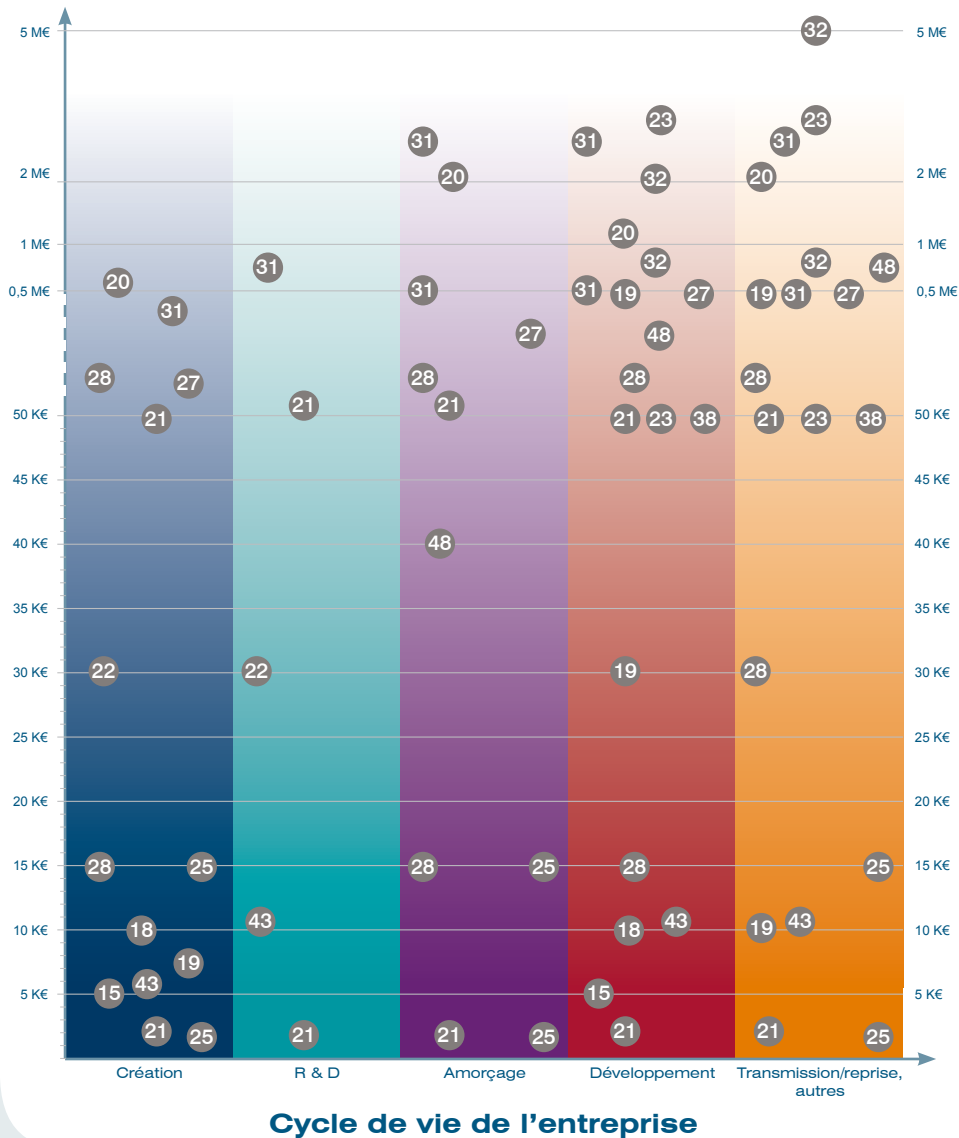
www.minefe.gouv.fr/directions_services/dgef/

Cartographie

des acteurs en fonction des besoins

Retrouvez une partie des acteurs du Guide sur ce schéma, chaque numéro renvoyant à la page correspondante.

Montant du financement recherché



Cycle de vie de l'entreprise



Concept: réalisation - direction de l'information de la Région - Photo: A. Van der Bregm.

Région-entreprises : un partenariat au service de l'emploi

Prêts régionaux à la création d'entreprise et au maintien de l'emploi, garantie des prêts bancaires des PME-TPE, fonds de co-investissement... : **la Région soutient les entreprises pour favoriser l'emploi** et développer une économie compétitive et humaine.

Région

regionpaca.fr



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Ce Guide n'a pas vocation à être exhaustif.

Si vous souhaitez y apparaître, merci de nous adresser un mail : contact@financesmediterranee.com



Le Guide des acteurs du financement de l'entreprise en Provence-Alpes-Côte d'Azur



Région
Provence
Alpes
Côte d'Azur

